This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

F
1054.5
.M8
C55

A 846,185

PROVINCE DE QUÉBEC

Département de l'Instruction Publique

Offert à l'élève

comme récompense pour

par l'Inspecteur.....

à sa visite du.....*188*....

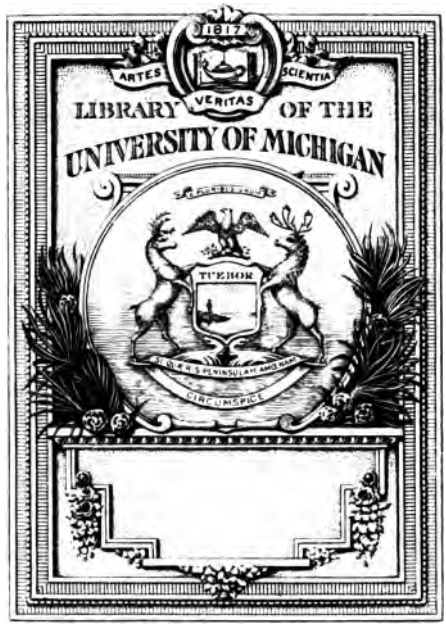
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

PAUL DE CHOMEDEY

SIEUR

DE MAISONNEUVE

FONDATEUR DE MONTRÉAL

ÉTUDE HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

1640-1665

PAR

H.-J.-J.-B. CHOUINARD

PRÉSIDENT DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

QUÉBEC

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie, ÉDITEURS

1882

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-deux, par HONORÉ-JULIEN-JEAN-BAPTISTE CHOUINARD, de la cité de Québec, écuyer, avocat, au bureau du Ministre de l'Agriculture, à Ottawa.

Rom. Bay
Fremer
10-11-44
51077

PAUL DE CHOMEDEY

SIEUR DE MAISONNEUVE

FONDATEUR DE MONTRÉAL

ÉTUDE HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE (1)

Par M. H. J. J. B. CHOUINARD

PRÉSIDENT DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

1640-1653

I

Le 6 janvier 1643, une imposante cérémonie religieuse s'accomplissait au milieu des solitudes glacées de la Nouvelle-France.

Le modeste et pieux chroniqueur qui a rédigé la *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année* 1643, a rapporté ce fait en quelques mots. Voici

(1) Conférences données à l'Institut Canadien, le 23 mars 1880 et le 14 décembre 1881;—à la Salle Victoria, le 22 décembre 1881.

comment il s'exprime : « Le jour étant venu, qui fut » le jour des Roys, qu'on avait choisi pour cette céré- » monie, on fit M. de Maisonneuve premier soldat de la » Croix, avec toutes les cérémonies de l'Eglise. »

Comme pour laisser aux conteurs de l'avenir libre carrière à leur imagination, à leur recherche des ornements du beau langage, il a simplement consigné les faits. Mais ce qui n'était pour lui que la chronique est devenu pour nous l'histoire qu'embellit la légende. Essayons de retracer cette touchante cérémonie.

Nous sommes dans l'île de Montréal, où de Maisonneuve vient de fonder Ville-Marie, sur la place Royale où s'élèvent des constructions nouvelles. Dès l'aurore, tous les habitants se sont mis en mouvement. Car le jour qui se lève est consacré à de solennelles actions de grâces. Vêtus de leurs habits de fête, et réunis dans une des maisons du fort, ils suivent avec avidité les détails de la cérémonie religieuse qu'accomplissent en ce moment les révérends Pères Jésuites, premiers desservants de Ville-Marie. Il doit être sept heures. Les clartés de l'aube matinale illuminent la figure austère d'un homme dans la force de l'âge, dont les traits à la fois énergiques et distingués trahissent la noble ori-

gine; prosterné au pied du saint autel, il est absorbé dans la prière. Peut-être est-il là depuis bien longtemps, peut-être ne vient-il que d'achever *la veillée des armes*, que faisaient, au moyen-âge, tous les preux, avant de consacrer leur épée au service de la religion et de toutes les bonnes causes. Car ce soldat a demandé à sa sainte mère l'Eglise d'être *fait premier soldat de la croix*, et l'Eglise l'a jugé digne de cet honneur. Ce petit peuple, poignée de braves qui le reconnaît comme son chef et le vénère comme un père, suit avec émotion les magnifiques paroles dont la liturgie se sert, dans le cérémonial des évêques, pour consacrer en quelque sorte les membres de ce héros chrétien, qui lui fera bientôt et souvent un rempart de son corps.

« Dieu tout puissant, » dit l'Eglise, « vous qui avez » consacré la croix, en l'impreignant du sang précieux » de votre Fils,..... qui, par la vertu de cette croix véri- » table, avez arraché le monde à l'esclavage du démon, » nous vous en supplions, bénissez cette croix, image » de la vôtre, et remplissez-la de votre grâce et de votre » puissance, afin que celui qui la portera en mémoire » de la passion et de la croix de votre divin Fils, soit » protégé dans son corps et dans son âme par la vertu

» céleste et par la bénédiction que vous y attachez. Et
» de même que vous avez béni autrefois la verge d'Aaron,
» afin qu'il pût s'en servir pour repousser la perfidie
» des rebelles, bénissez cette croix, afin qu'armée de
» votre toute-puissance, elle serve à déjouer les artifices
» du démon; qu'elle assure à ceux qui la portent la
» santé de l'âme et du corps, et qu'elle fasse fleurir en
» eux les merveilles de votre grâce. Seigneur, vous
» qui avez enseigné à vos disciples que celui qui veut
» vous imiter doit se renoncer à lui-même et vous
» suivre en portant comme vous la croix, nous implo-
» rons votre clémence infinie, et nous vous prions de
» protéger partout et toujours et contre tous les dangers
» votre serviteur ici présent, qui, obéissant à votre pré-
» cepte, veut se renoncer à lui-même, prendre la croix
» et vous suivre, et qui veut se consacrer à la défense
» du peuple que vous avez choisi, pour le protéger
» contre ses ennemis. Nous vous en supplions, pardon-
» nez-lui tous ses péchés en considération de l'offrande
» qu'il vous fait de sa personne et de sa vie. Seigneur,
» vous qui êtes la voie, la vérité et la vie, vous qui êtes
» la force de ceux qui ont mis en vous leur espérance,
» aplanissez les chemins qu'il va suivre. Faites-le tri-

» ompher de tous les obstacles, et que, fortifié par votre
» toute-puissance, il sorte vainqueur des épreuves qu'il
» lui faudra traverser. Envoyez-lui, Seigneur, votre
» ange Raphaël, ce fidèle compagnon de Tobie dans
» son voyage, qui guérit son père aveugle ; qu'il soit
» son défenseur, quand il marchera vers l'ennemi ; ou
» quand il reviendra triomphant, qu'il le délivre de
» toutes les embûches de l'ennemi, et qu'il le protège
» contre tout aveuglement de la chair et de l'esprit.
» Enfin, qu'au terme du voyage, votre divine bonté le
» ramène sain et sauf et vainqueur vers les siens. »

Ainsi parle l'Eglise à ce chrétien d'élite en qui tout annonce l'autorité et le commandement, car cet homme, c'est de Maisonneuve.

Ce tableau peut paraître fantaisiste et pourtant il n'y a là qu'une page détachée de nos annales. Quelque scrupule qu'éprouve un historien à consigner de pareils actes, ils n'en restent pas moins vrais, et tout en confirme l'authenticité. Mais est-ce notre faute à nous si nos aïeux ont baigné de leurs larmes pieuses, et souvent arrosé de leur sang versé pour Dieu et pour la patrie, tant de pages de notre histoire qui racontent des scènes aussi dramatiques, aussi émouvantes que celles que nous venons de retracer ?

Non! c'est là la plus noble part de l'héritage que nos pères nous ont légué, et, fidèles gardiens de ce dépôt, nous nous ferons toujours un honneur et un devoir de les montrer aux yeux de l'univers, car ce sont là nos joyaux. Mais nous veillerons avec soin pour que nos mains fragiles et souvent téméraires, en touchant ces précieux trésors, n'en ternissent jamais l'éclat.

C'est dans ces sentiments que nous entreprenons de faire une étude historique et biographique sur le héros de la scène religieuse que nous venons de raconter, sur Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur et premier gouverneur de Montréal, et l'une des gloires de la Nouvelle-France.

II

L'histoire nous apprend peu de choses sur l'origine de notre héros et sur les premières années de sa vie. Quelques recherches que l'on ait faites, on n'a pu constater d'une manière certaine ni le lieu, ni la date de sa naissance : la famille de de Maisonneuve paraît s'être éteinte avec le fondateur de Montréal. Les auteurs contemporains nous le représentent comme l'unique héritier d'une ancienne et noble race : « Gentilhomme, d'une des meilleures familles de la Champagne, » nous dit le Père Charles Lallemant, dans les Relations. Des mémoires de ce temps nous apprennent qu'avant de partir pour la Nouvelle-France, M. de Maisonneuve dut aller à Troyes pour prendre congé de sa famille, et qu'il eut à consoler son vieux père, affligé de cette détermination.

Mais une étude attentive de la carrière publique de M. de Maisonneuve nous révèle suffisamment ce que

durent être son enfance et sa première jeunesse. En examinant de près la vertu éprouvée, les qualités éminentes dont il fait preuve dans la maturité de sa vie, on devine aisément quels exemples et quelles leçons furent son aliment quotidien dès son bas-âge. Né dans les premières années du dix-septième siècle, qui a fourni tant de beaux caractères, l'honneur de l'Eglise et de l'Etat, il reçut de bonne heure cette éducation forte et généreuse dont on cherche aujourd'hui à retrouver le secret.

Figurons-nous un de ces modestes manoirs de province, pépinière inépuisable où se recrutait la fleur des classes dirigeantes de cette époque. Plus d'honneurs que de richesses, plus de bonheur domestique que d'opulence, tel est le mot qui, bien souvent pour ces familles, est le résumé de toute leur histoire. Mais en revanche, on y prise bien haut l'honneur sans tache du blason, le courage militaire, patrimoine des aïeux, toutes ces vertus chrétiennes et civiques qui sont la base de la véritable grandeur d'un peuple.

De temps à autre, le chef de la maison vient se reposer là des fatigues de la guerre : car de bonne heure il a suivi le régiment dans lequel ses quartiers de noblesse

lui ont valu un brevet d'officier. Il emploie ses loisirs à initier aux secrets de l'art militaire, son fils aîné voué d'avance, comme lui, et probablement comme tous ses aïeux, au métier des armes, et dont la place doit être déjà marquée au régiment, à côté de son père. Peut-être la fortune de la famille permet-elle d'employer un précepteur ; sinon, le père enseigne lui-même à son fils les lettres et les sciences humaines qu'il a étudiées et approfondies.

Comme distraction à ces occupations sérieuses, l'enfant n'a qu'à se tourner vers sa mère pour apprendre d'elle, avec une instruction religieuse solide, les leçons et les exemples de ces vertus aimables dont elle-même est un parfait modèle, et de cette piété éclairée, fervente, dont elle répand autour d'elle la bonne odeur. Dans ce milieu si calme, dans cette atmosphère si pure, si sereine, l'intelligence, le cœur, l'âme, toutes les passions généreuses, tous les nobles instincts se développent dans cet enfant avec une puissance de sève, avec une vitalité qui présagent des fruits abondants pour l'avenir. Bien plus, ses manières empruntent peu à peu à la politesse, à la distinction innées de son père ; et la grâce charmante, l'élégance exquise de sa mère achèvent en lui cette éducation si heureusement commencée.

Ainsi dut s'écouler l'enfance de M. de Maisonneuve.

Mais laissons la parole à M. Dollier de Casson, qui, après avoir raconté comment la divine Providence amena M. de Maisonneuve comme par la main jusque sur le théâtre où il devait remplir si dignement sa mission, apprécie en ces termes la carrière antérieure de notre héros : (1)

« La Providence.....lui avait fait commencer le métier » de la guerre dans la Hollande, dès l'âge de treize ans, » afin de lui donner plus d'expérience ; elle avait eu le » soin de conserver son cœur dans la pureté, au milieu » de ces pays hérétiques, et des libertins qui s'y ren- » contrent, afin de le trouver par après digne d'être le » soutien de sa foi et de sa religion en ce nouvel établis- » sement ; elle le tint toujours dans une telle crainte » des redoutables jugements derniers, que, pour n'être » pas obligé d'aller dans la compagnie des méchants se » divertir, il apprit à pincer du luth, afin de passer son » temps seul, lorsqu'il ne se trouverait pas d'autres » camarades.

» Quand le temps fut venu auquel elle voulait l'occu- » per à son ouvrage, elle augmente tellement en lui

(1) Dollier de Casson, Histoire de Montréal. Page 9.

» cette appréhension de la divine justice, que pour éviter
» ce monde perverti qu'il connaissait, il désira d'aller
» servir son Dieu dans sa profession dans quelques
» pays fort étrangers. Un jour, roulant ces pensées dans
» son esprit, elle lui mit en mains chez un avocat de
» ses amis une relation de ce pays dans laquelle il était
» parlé du Père Chs Lallemant, depuis quelque temps
» revenu du Canada ; là dessus, il pensa à part soi que
» peut-être dans la Nouvelle-France, il y avait quelques
» emplois où il pourrait s'occuper selon Dieu et son
» état parfaitement retiré du monde ; pour cela il s'avisa
» d'aller voir le Père Chs Lallemant auquel il découvrit
» l'intime de son âme. »

De ce jour, le brillant officier du Roi, reconnaissant dans cet appel la voix de Dieu, se consacra tout entier à son service, dans cette terre lointaine déjà connue sous le nom de Nouvelle-France.

III

Nous sommes en 1640. L'Europe entière suit avec intérêt les progrès de l'empire colonial qui surgit dans le nouvel hémisphère. Essayons d'embrasser d'un coup d'œil le spectacle qui s'offre à nos regards.

Un siècle et demi s'est écoulé depuis la découverte du Nouveau-Monde, et déjà le nom de Christophe Colomb est tombé dans l'oubli. D'autres navigateurs ont suivi ses traces, et avec moins de génie mais plus de bonheur, ils explorent en tous sens cette « MER TÉNÉBREUSE, » dont, le premier, il osa affronter les dangers. Pour eux, l'Océan n'a plus de ces barrières réputées infranchissables, de ces horizons effrayants pour les courages les plus intrépides, et à travers lesquels le regard inspiré du hardi Génois entrevit les richesses d'une nouvelle terre promise. Mais, dans le cœur de Christophe Colomb, la foi religieuse la plus pure s'unissait au patriotisme le plus désintéressé, et il marchait

à la conquête de ces contrées nouvelles, avec le zèle d'un apôtre et avec les vues larges et prévoyantes d'un homme d'état sincèrement dévoué aux intérêts de sa patrie d'adoption, tandis que, chez ses successeurs, on trouve rarement à un degré aussi éminent cet heureux mélange des vertus du pieux fidèle avec les qualités du grand citoyen. S'ils procèdent avec plus de science que Colomb, et d'après des plans mûris, non avec plus de sagesse, mais plus solidement appuyés sur les leçons de l'expérience, on ne peut dire que tous agissent avec le même désintéressement. L'espoir de faire fortune, l'appât des récompenses enflamment leur zèle, car depuis longtemps déjà les souverains de l'Europe ont les yeux fixés sur l'Amérique, et tout en feignant l'indifférence pour les découvertes nouvelles, ils ont songé à y créer des empires tributaires dont les trésors enrichiront leurs finances appauvries. D'ailleurs, un motif plus impérieux les pousse à s'emparer de la direction du mouvement qui entraîne leurs sujets vers le Nouveau-Monde.

Pendant que l'Europe féodale se querellait sur les champs de bataille où elle versait le plus pur de son sang, un souffle de liberté a fait tressaillir les peuples.

Les communes se sont affranchies, les masses que l'on croyait endormies dans la servitude ont secoué leur torpeur ; elles réclament leur part dans ce mouvement social et intellectuel qui a donné naissance à la Réforme et amené la Renaissance des lettres et des beaux-arts, et dont les forces viennent d'être centuplées par l'invention de l'imprimerie.

A peine les rois ont-ils dompté leurs vassaux, qu'ils voient se dresser devant eux le spectre de la souveraineté populaire. Aussi s'empressent-ils de fonder leur puissance coloniale dans ce nouvel hémisphère, dont les plages inexplorées offriront un vaste champ aux esprits affamés d'aventures et d'indépendance, et à l'activité dévorante des classes populaires.

Les hommes d'Etat eux aussi ont fini par apprécier l'importance des colonies pour acquérir l'influence extérieure et pour fonder une puissance maritime. Pour assurer davantage la réussite de leurs projets, ils appellent à leur secours la classe mercantile. Commerçants et armateurs s'empressent de répondre à cette invitation, car ils comprennent qu'agrandir le domaine de la patrie, c'est ouvrir au commerce des voies nouvelles. Sachant par expérience que l'esprit d'association

centuple les forces, ils se forment en compagnies puissantes qui couvrent en peu d'années le monde entier de leurs comptoirs. Sur ces flottes qui sillonnent les mers en tout sens monte le missionnaire, porteur de la bonne nouvelle, qui s'en va dans les contrées infidèles faire moisson d'âmes pour remplacer celles que l'Eglise a perdues dans ce triste naufrage des consciences qui s'appelle *la Réforme.*

Dès les premières années du seizième siècle, les trésors de l'Afrique, des contrées asiatiques et des îles de l'Océanie, ne suffisant plus à la cupidité des marchands européens, les Portugais et les Espagnols s'étaient élancés sur les traces de Colomb, et la plus riche moitié du nouveau continent était devenue la proie des deux souverains de la péninsule ibérique.

Les colonies espagnoles et portugaises en Amérique étaient déjà florissantes, lorsqu'au commencement du dix-septième siècle, la Hollande et l'Angleterre, après avoir encouragé et soutenu de hardis explorateurs, songèrent à s'établir dans l'Amérique du Nord. La première de ces puissances n'a fait que passer sur ce continent. Mais l'Angleterre jetait en 1606, dans la Virginie, les bases d'une puissance aujourd'hui fière et respectée.

IV

Telle était, esquissée à grands traits, la situation de l'empire colonial des puissances européennes, lorsque le 3 juillet 1608, longtemps après que Vérazzani et Cartier eussent, pour le roi de France, l'un reconnu les côtes du Golfe, et l'autre exploré les rives du Saint-Laurent, une poignée d'hommes d'élite arbora le drapeau aux fleurs de lys sur le rocher de Québec. Ce jour-là, la France et l'Eglise prirent possession définitive de ce qui fut depuis la Nouvelle-France.

Il n'entre pas dans le cadre de notre sujet de parler longuement de ces hardis pionniers de la civilisation française en Canada. Nous ne redirons pas les privations, les souffrances que leur firent endurer de longs et pénibles voyages, et la rigueur du climat, ni les ennuis, les inquiétudes, les angoisses que leur causèrent souvent l'éloignement *de la mère-patrie*, l'insuffisance des *secours qu'on leur envoyait et le voisin*

des nations sauvages. Non : car, chez nous, comme ailleurs, l'histoire se répète, et nos récits, émouvants peut être, feraient double emploi ; puisque, ayant à raconter l'établissement de Ville Marie et les premières années de son histoire, nous aurons à louer dans M. de Maisonneuve et ses intrépides compagnons des actions aussi éclatantes, des vertus aussi héroïques.

Contentons-nous de saluer en passant une grande figure que le temps emporte, mais que l'on aperçoit encore dominant, dans les brumes du passé, le lieu qui fut témoin de ses travaux. Inclinons-nous devant la mémoire de Samuel de Champlain, le fondateur et le père de la Nouvelle-France. Et pourquoi ne dirions-nous pas que la Providence l'avait admirablement doué pour mener à bonne fin cette religieuse entreprise ; —qu'il se consacra tout entier à son œuvre ;—qu'il lui sacrifia son temps, sa fortune, sa haute intelligence, son repos, sa santé, ses affections les plus chères, les saintes joies de la famille, tout enfin ;—que, pendant trente-deux années de sa vie, sur ce coin de terre, ignoré du reste de l'univers, et où ni les honneurs, ni la gloire ne vinrent à lui ici-bas, il travailla sans relâche au service de sa patrie et de son Dieu, jusqu'au jour où la

mort vint l'enlever à l'affection de ceux qu'il appelait *ses enfants.*

Qui ne voit l'étonnante ressemblance que ce tableau de la vie de Champlain, si flatté qu'il paraisse, offre, dans quelques-uns de ses traits généraux, avec la vie de M. de Maisonneuve ?

V

Sous la sage administration de M. de Montmagny, digne successeur de Champlain, la Nouvelle-France, exploitée par les compagnies commerciales, et trop négligée par la mère-patrie fait cependant des progrès remarquables.

Ce qui frappe au premier abord, c'est moins le nombre des colons que le caractère de stabilité et de grandeur des institutions considérables qu'elle renferme, et qui sont dues uniquement à la munificence de quelques riches particuliers. Ce petit peuple de deux cents âmes seulement, a déjà son collège des Jésuites, son Hôtel-Dieu, son couvent des Ursulines pour l'éducation des filles, tous installés dans des bâtiments solides et convenables, et pourvus de dotations suffisantes pour assurer leur avenir. Québec, ayant à sa tête un gouverneur muni des pouvoirs les plus étendus, est déjà un poste fortifié qui fait un commerce

considérable, dont les profits tentent les spéculateurs les plus entreprenants de l'époque (1).

Mais, à la base de ce système, il manquait une pierre fondamentale. L'établissement de colonies n'avait pas encore été officiellement décrété comme mesure d'utilité publique. Les rois de France avaient bien ouvert libre carrière à tous ceux de leurs sujets qui voudraient à leurs risques et périls établir des postes

(1) Il y avait bien aussi le couvent des Récollets, voués aux missions sauvages, mais alors il était désert.

Les Pères Récollets, venus à Québec d'abord en 1615, avec Champlain, posèrent la première pierre de leur couvent de Notre-Dame-des-Anges, le 3 juin 1620, sur les bords de la rivière Saint-Charles, où s'élève maintenant l'Hôpital-Général. Ils demeurèrent en Canada de 1615 jusqu'à la prise de Québec par les Kirke, en 1629 ; mais ils durent passer en France à la reddition de Québec et ne revinrent dans la Nouvelle-France qu'en 1669, sous l'administration de M. de Courcelles.

De 1629 à 1669, le monastère de Notre-Dame-des-Anges a donc été désert et abandonné à l'action destructive du temps. Ses derniers occupants ne devaient plus le revoir. Car, malgré leurs instances, les Récollets ne purent obtenir du Roi la permission de reprendre leurs missions dans la Nouvelle-France qu'en l'année 1669. L'histoire nous apprend que l'un d'eux, le Père Le Caron, premier apôtre des Hurons, "en éprouva un tel chagrin", dit Ferland, "qu'il en tomba "malade et mourut le 29 mars 1632, en odeur de sainteté, peu de jours avant le "départ, pour le Canada, des vaisseaux qui devaient aller reprendre, au nom "du Roi Très-Crétien, possession de la Nouvelle-France."

Touchant exemple de la puissance irrésistible qui attirait vers cette contrée alors inhospitalière tant d'âmes enthousiastes, atteintes de cette nostalgie du ciel, de cette soif du martyre que rien ne pouvait assouvir si ce n'est le renoncement à toutes les joies de la terre et la recherche des tourments les plus affreux.

M. Parkman a tenté d'expliquer à sa manière l'espèce d'ostracisme dont les Récollets furent frappés pendant quarante ans. M. Ferland parait avoir dit l'exacte vérité quand il déclare que l'autorité religieuse consentait à leur retour

de commerce dans le Nouveau Monde ; mais contents de se soustraire à la nécessité d'accomplir des sacrifices personnels ou de courir, aux frais de l'Etat, les hasards de pareilles entreprises, ils avaient laissé le champ libre à l'initiative individuelle, certains d'avance qu'il leur serait toujours facile de recueillir ensuite sans danger et avec plus de chances de succès, pour le compte de la nation, le bénéfice des travaux et des

mais que les chefs de la Compagnie des Cent-Associés craignaient que l'introduction de deux ordres différents, dans un pays où il n'y avait pas encore d'évêque, ne causât des jalousies et des tiraillements nuisibles à la cause de la religion. De plus, le sieur Jean de Lauzon, intendant des affaires du Canada, et président du Conseil du Canada, s'y opposa formellement, dans la pensée que le pays n'était pas prêt à soutenir un ordre mendiant.

Les Récollets arrivèrent à Québec en 1669, après avoir fait pour ainsi dire deux fois naufrage dans la traversée, et ils trouvèrent leur couvent de Notre-Dame-des-Anges en pleine décadence et presque complètement ruiné. Leurs terres étaient passées en d'autres mains. "Le Provincial", dit à ce sujet la Mère de l'Incarnation, "nous a assuré que, pour le bien de la paix, il laisserait les terres aux particuliers qui les possèdent et se contenterait d'un fort petit espace pour se bâtir. Ces religieux vont se rétablir sur leurs anciennes ruines ; en attendant ils sont logés à notre porte, et notre église est commune à eux et à nous." Mais M. de Lotbinière ne voulut pas tirer avantage d'une résolution si généreuse. Il remit aux Récollets tout ce qu'il possédait de leurs anciennes terres, et de leur côté, les religieuses de l'Hôtel-Dieu, héritières de Madame de Repentigny, transigèrent avec eux. Comme ils avaient perdu leurs titres dans la traversée, le gouverneur-général leur en accorda de nouveaux, "pour les obliger davantage", dit-il, "par là, à continuer les secours spirituels qu'ils donnaient à ce pays."

C'est ainsi que, après quarante ans d'absence, les Récollets reprirent, en 1669, possession de leur monastère de Notre-Dame-des-Anges, sur la rivière Saint-Charles.

dépenses faits par de simples particuliers. Mais on peut dire que, jusqu'à l'époque dont nous parlons (1640), la somme des profits réalisés donne la mesure certaine des dépenses faites par les particuliers ou les compagnies à qui la France avait abandonné le monopole des pêcheries et de la traite des pelleteries dans l'Amérique du Nord, et que ces habiles spéculateurs éludaient adroitement l'exécution des clauses de leurs chartes qui leur imposaient l'obligation de fonder des établissements permanents, de véritables colonies. Mais, hâtons-nous de dire, pour l'honneur du nom français, que ces commerçants entreprenants surent choisir pour leurs lieutenants de véritables administrateurs de la chose publique, des Champlain, des Montmagny, dont l'initiative éclairée ne s'arrêtait pas aux limites étroites de leurs commissions et qui, tout en servant avec probité les intérêts de leurs commettants, avaient sans cesse devant les yeux l'intérêt public et la raison d'état. Il est vrai que souvent ils ne purent pas concilier ensemble les intérêts si divers du commerce qui cherche les profits prompts et faciles et l'intérêt public pour qui les sacrifices d'argent ne sont rien. D'ailleurs, les sages représentations des gouverneurs étaient rarement

écoutées dans les conseils de ces marchands avides. Aussi, malgré l'activité et le courage déployés par Champlain et de Montmagny, voit-on qu'en 1640 la situation de la Nouvelle-France était de nature à inspirer des inquiétudes sérieuses sur l'avenir qui lui était réservé.

Si, d'un côté, les fondations religieuses avaient pris racine dans le pays, si l'œuvre de la conversion et de la civilisation des sauvages avait donné des résultats consolants pour l'Eglise, de l'autre, le développement matériel n'avait pas correspondu à cet épanouissement, à cette floraison de la vie catholique dans une terre nouvelle.

La colonie se composait de prêtres et de religieuses, de soldats, de marins et d'employés de commerce. Mais très peu de colons s'étaient mis à cultiver la terre. La rigueur extrême du climat, les dépenses considérables à faire pour se maintenir jusqu'à ce que les défrichements fussent assez avancés pour que la terre nourrît les cultivateurs, étaient des obstacles sérieux au développement de l'agriculture.

De plus, l'arrogance, l'audace des Iroquois ne connaissait plus de bornes. Chaque jour, des courriers

apportaient la nouvelle de quelque acte de cruauté barbare, de quelque hardi coup de main tenté par eux avec succès, sur quelque point de la colonie, souvent même sous les yeux des Français, trop faibles pour leur résister.

VI

Mais la Providence veillait avec amour sur le berceau de ce peuple enfant destiné à répandre, à planter solidement la foi catholique sur ce continent. Autrefois, pendant des siècles, elle avait soutenu et préservé le peuple hébreu, cet autre enfant, objet de tant de sollicitude, chargé de conserver et de transmettre à travers les âges, au milieu des civilisations égarées et corrompues de l'antiquité, le précieux trésor de la religion primitive. De même, elle inspira, au milieu du dix-septième siècle, à de grandes dames, à de saints prêtres, à de pieux laïques, la pensée de consacrer une large part de leur fortune, et même chez quelques-uns leur vie, pour la conversion des infidèles. Ces âmes ferventes et pures, qui depuis des années priaient pour l'extension du royaume de Dieu sur la terre, pour la conversion des pécheurs, se sentent un jour éprises d'un saint zèle pour l'œuvre des missions de la Nouvelle-

France que les *Relations des Jésuites* viennent de leur révéler. Elles brûlent du désir de coopérer, dans la mesure de leurs forces, aux travaux apostoliques des saints missionnaires qui évangélisent cette contrée lointaine. Comme l'amour du lucre, le désir de s'enrichir, avaient empêché les commerçants dans le trafic de la Nouvelle-France de poursuivre la pensée chrétienne de Jacques Cartier de convertir les sauvages, et de fonder là un empire catholique, Dieu mit au cœur de ses pieux serviteurs un désintéressement complet des biens périssables de ce monde. Et pour marquer cette œuvre d'un caractère encore plus religieux, il entoure sa naissance et ses premiers développements de circonstances extraordinaires, où le merveilleux chrétien apparaît mêlé à des faits qui tiennent du miracle, intimement liés à la réalité des événements les plus ordinaires de la vie. Une inspiration d'en haut pousse les unes vers les autres ces âmes pieuses, étrangères pour la plupart les unes aux autres. Et comme autrefois saint Paul, ermite, et saint Antoine dans le désert, saint François d'Assise et saint Dominique dans une église de Rome, Jérôme le Royer de la Dauversière, receveur des finances à La Flèche, et Monsieur Olier,

fondateur de Saint-Sulpice, se rencontrent à Meudon, près de Paris, et alors, dit un historien :

« Ces deux hommes qui ne s'étaient jamais vus, qui » n'avaient eu aucune sorte de rapports ensemble, ni » entendu parler l'un de l'autre à personne, poussés par » une sorte d'inspiration, se connurent soudain jusqu'au » plus intime de leurs cœurs, se saluèrent mutuellement » par les noms. »

Monsieur Olier s'adressant à M. de la Dauversière lui dit : « Monsieur, je sais votre dessein et je vais le « recommander à Dieu au saint Autel. » M. de la Dauversière le suit, communie de la main du saint prêtre. Puis tous deux ensemble, après leur action de grâces, se retirèrent dans le parc du château royal.

Dans un entretien de trois heures, ils se communiquent leurs plans identiques : l'établissement d'une colonie catholique sous le nom de Ville-Marie, dans l'île de Montréal. Ils se renseignent mutuellement sur cette plage inconnue, dont Dieu leur a révélé la topographie, l'étendue, les ressources. M. Olier verse entre les mains de son saint ami cent louis, la première offrande reçue pour la fondation nouvelle. On peut dire que, de ce jour, date la fondation de la société de

Montréal, destinée à jouer un si grand rôle dans l'histoire de la Nouvelle-France.

M. de la Dauversière et M. Olier reçoivent des adhésions qui augmentent leur nombre et doublent leurs ressources. Ils sont déjà six. Après bien des démarches, ils obtiennent de M. de Lauzon, d'abord, ensuite de la compagnie des Cent-Associés, des lettres de concession dans lesquelles ils sont reconnus comme propriétaires de la plus grande partie de l'île de Montréal.

Mais il leur faut un chef pour commander l'expédition. Dieu leur envoie, par l'entremise du Père Chs Lallemant, jésuite, M. de Maisonneuve, qui se met à la disposition de M. de la Dauversière, en lui disant : « Je n'ai aucune vue d'intérêt, je puis » par mon revenu me suffire à moi-même; et j'em- » ploierais de grand cœur ma bourse et ma vie » dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner » d'autre honneur que d'y servir Dieu et le roi, dans » ma profession. » Nobles paroles ! dignes de ce cœur vraiment chrétien, qui, peu après, pour vaincre les résistances de son vieux père, tout préoccupé des intérêts temporels de ce fils unique, lui assurait qu'il se

rendrait illustre en prenant la conduite de cette colonie ; qu'il acquerrait de très grands biens et serait riche à jamais. « En s'exprimant ainsi, » continue le même historien, « il faisait allusion à ces paroles de l'Evan- » gile : *Tout homme qui quittera sa maison, ses frères, ses » sœurs, son père, sa mère, pour la gloire de mon nom, » recevra cent fois autant, et possèdera la vie éternelle.....* » Son père, moins spirituel que lui, crut qu'il s'agissait de biens temporels, et de richesses matérielles ; il cessa donc de mettre obstacle à son départ et y consentit même très volontiers.

VII

Au printemps de 1641, les associés avaient à peu près complété les préparatifs de l'expédition projetée. « Mais » à la veille du départ, » continue l'historien que nous citons (1), « ils s'aperçurent qu'il leur manquait un » secours absolument indispensable, et que tout leur » argent ne pourrait leur procurer : c'était une femme » sage et intelligente, d'un courage à toute épreuve, et » d'une résolution mâle, qui les suivît dans ce pays, » pour prendre soin des denrées et des diverses fourni- » tures nécessaires à la subsistance de la colonie et en » même temps pour servir d'hospitalière aux malades » et aux blessés. »

Cette femme, Dieu la leur fit trouver dans la personne de Mademoiselle Mance, originaire des environs de Langres, issue de l'une des familles les plus honorables de ce pays. Et comme pour ajouter encore à la valeur

(1) Faillon.

de cette précieuse acquisition, au moment où Mlle Mance se consacrait à l'œuvre de Dieu dans les missions de la Nouvelle-France, une veuve pieuse et très riche, Madame de Bullion, se faisait sa protectrice et s'enrôlait dans la *Société du Montréal*, comme on l'appelait alors.

Enfin, la flotte qui portait la colonie de Montréal toute entière, composée de cinquante et une personnes montées sur trois navires, fit voile pour la Nouvelle-France. Des tempêtes l'assaillirent en route, et les vaisseaux n'arrivèrent que les uns après les autres à Québec; celui qui portait Mlle Mance arriva le second, et celui de M. de Maisonneuve le dernier.

Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer, les colons durent hiverner à Québec, où M. de Montmagny et M. de Puiseaux leur offrirent l'hospitalité.

Au mois d'octobre de cette même année (1641), M. de Montmagny se rendit par eau à Montréal avec M. de Maisonneuve pour examiner l'emplacement de la nouvelle colonie, et tous deux dressèrent un acte de la prise de possession de l'île par la *Société du Montréal*, représentée par M. de Maisonneuve. Le 8 mai suivant, une petite flotille composée de trois embarcations laissait Québec. Elle portait à son bord M. de Maisonneuve,

Mlle Mance et tous les colons de Ville-Marie. M. de Puiseaux et plusieurs Pères Jésuites étaient du voyage. Après neuf jours de navigation, le 17 mai, on arrive en face de l'île de Montréal, que les voyageurs saluent avec enthousiasme en chantant de pieux cantiques. M. de Montmagny, représentant la Compagnie de la Nouvelle-France, met de nouveau M. de Maisonneuve en possession de l'île, pour les Associés de Montréal. Enfin, le 18 mai 1642, M. de Maisonneuve met pied à terre, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui Montréal, la grande métropole commerciale du Canada.

VIII

M. de Maisonneuve était donc enfin arrivé sur ce théâtre où il devait passer vingt-quatre ans de sa vie.

Sa première pensée dut être toute de reconnaissance pour les voies merveilleuses de la Providence qui l'avait conduit comme par la main dans le chemin de sa véritable vocation. Le voyageur qui, sur une terre étrangère, voit tout-à-coup se dresser devant lui l'image de la patrie absente, tressaille à ce souvenir ; une tristesse profonde s'empare de lui. Il se sent perdu au milieu de la foule qui passe, isolé dans le chemin qu'il parcourt. Et l'amour du sol qui l'a vu naître, si profondément enraciné dans son âme, se révèle à lui avec une puissance qu'il ne lui connaissait pas, avec une force que centuple l'éloignement. Le cœur bien né de M. de Maisonneuve dut éprouver un pareil serrement, quand une pensée subite et lumineuse comme l'éclair lui

montra, par delà l'océan, cette belle France à laquelle il avait payé l'impôt du sang, ce vieux père dont il était l'orgueil et l'unique espoir, et que ses vues ambitieuses et mondaines ne pouvaient consoler dans son affliction. Et lorsque, comparant sa situation présente avec l'avenir brillant et facile et si plein de promesses qu'il venait d'échanger contre une carrière périlleuse et incertaine, toutes les puissances de son âme durent se livrer en lui un terrible combat. Mais bientôt sa foi profonde lui remet en esprit la promesse magnifique du Maître qu'il aime et qu'il sert, ces paroles admirables qui naguère relevaient son courage et lui donnaient la force d'accomplir son sacrifice : « Tout homme qui » quittera sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa » mère, pour la gloire de mon nom, recevra cent fois » autant, et possèdera la vie éternelle.» Cette pensée fait renaître le calme et la paix dans l'âme de M. de Maisonneuve.

Rangés autour de leur chef, les colons de Ville-Marie s'agenouillent au pied d'un autel improvisé, dressé par Mlle Mance et Mme de la Peltrie, et que leurs mains habiles autant que pieuses ont orné. C'est le Père Vimont qui offre le saint sacrifice de la messe,

célébré ce jour-là pour la première fois dans l'île de Montréal, le 18 mai 1642. De Maisonneuve se relève fortifié par la prière ; sa volonté énergique reprenant son empire, il envisage de sang froid la tâche qu'il lui faut entreprendre.

Homme de devoir et soldat avant tout, il a déjà répondu en termes fiers et énergiques à M. de Montmagny, qui, préoccupé des dangers de la situation, voulait le retenir à Québec, pour doubler ses moyens de défense. « Monsieur, ce que vous dites serait bon » si l'on m'avait envoyé au Canada pour délibérer sur » le poste qu'il conviendrait de choisir ; mais la com- » pagnie qui m'envoie ayant déterminé que j'irai à » Montréal, il est de mon honneur et vous ne trouverez » pas mauvais que j'y monte pour y commencer une » colonie. Quant à la saison, puisqu'elle est trop » avancée, vous agréerez que je me contente, avant » l'hiver, d'aller reconnaître ce poste, avec les plus lestes » de mes gens, afin de voir dans quel lieu je me pourrai » camper, le printemps prochain, avec tout mon monde.» Quelque temps après, dans une assemblée publique convoquée à Québec pour le faire renoncer à ses projets sur Montréal, il s'était exprimé avec encore plus de

force : « Je ne suis pas venu, » dit-il, « pour délibérer, » mais bien pour exécuter ; et tous les arbres de l'île de » Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il » est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir » une colonie. » Paroles éloquentes, sublimes par la pensée, modestes dans l'expression, qui peignent mieux que les plus éloquents panégyriques ce caractère fortetement trempé, dans lequel la grandeur d'âme, la noblesse du sentiment, s'allie à la puissance de la volonté.

Chez de tels hommes, l'action suit de près la résolution. Aussi, dès le lendemain, les colons de Ville-Marie étaient logés sous des tentes ou sous des abris provisoires, et de Maisonneuve, pour se protéger contre toute attaque, faisait commencer, dit une chronique presque contemporaine (1), « tout autour du » camp un retranchement de pieux avec un fossé de » défense, et.....toujours le premier partout, (il) voulut » abattre le premier de ces arbres, disant *qu'en sa qualité* » *de gouverneur, cet honneur devait lui appartenir.* » Quelques jours après, M. de Montmagny revenait à Québec, laissant dans le nouvel établissement Mme de

(1) Annales des Hospitalières, par la Sœur Morin, citées par Faillon, I, p. 443.

la Peltrie et M. de Puiseaux, qui y demeurèrent jusqu'à l'automne de 1643. Le transport des meubles, des vivres, des munitions de guerre, de Québec à Montréal, occupa les colons pendant toute la belle saison de 1642.

IX

Pendant que M. de Maisonneuve dirige ces travaux d'installation dans lesquels se montrent en maintes occasions ses talents d'administrateur, jetons un coup d'œil sur Montréal tel qu'il s'offre à cette époque aux yeux de l'observateur.

Située à soixante lieues de Québec, à la jonction de la rivière des Outaouais avec le fleuve Saint-Laurent, l'île de Montréal est comme une sentinelle avancée dont les yeux sont tournés vers l'ouest, et qui couvre de son égide toute la partie orientale de la vallée du Saint-Laurent. En effet, à cette époque, l'île de Montréal, comme position stratégique, protège Québec, car c'est de l'ouest et du sud que vient l'ennemi. Placée près du confluent de plusieurs grandes rivières, elle est le point central vers lequel convergent autant de routes différentes qui

aboutissent à elle. Aussi cette île est-elle depuis longtemps fréquentée par un grand nombre de tribus indiennes, qui autrefois y venaient camper dans leurs migrations continuelles, et qui, depuis la découverte du Canada, y viennent faire la traite des pelleteries. Les nombreuses artères naturelles de communication, par lesquelles on y arrive, sont autant de chemins, ouverts pour pénétrer jusqu'au cœur du pays, de plus de quatre-vingts nations barbares (1), disséminées à tous les points de l'horizon. Ces avantages naturels, M. de Maisonneuve les a lui-même reconnus et appréciés. Fidèle interprète de la pensée religieuse des associés de la Compagnie de Montréal, il veut comme eux attirer à lui ces aborigènes nomades, les convertir d'abord à la foi de Jésus-Christ, les fixer ensuite dans l'île de Montréal, pour les façonner à la vie sédentaire et aux habitudes réglées des peuples civilisés de l'Europe. Car presque tous les sauvages de l'Amérique Septentrionale connaissaient l'île de Montréal.

Jacques Cartier y avait trouvé des bourgades florissantes, disparues depuis, mais qui y avaient laissé des défrichements considérables pour la culture du maïs ;

(1) Faillon I, p. 398.

les nouveaux colons furent bien aises de tirer parti de ce travail tout fait. Un examen minutieux du sol, une étude attentive des produits, convainquent de plus en plus le fondateur de Montréal de la fertilité du territoire et de l'abondance des ressources qu'il peut offrir, et le rassurent complètement sur le sort à venir du nouvel établissement. Enfin, pour achever de le gagner tout entier à sa patrie nouvelle, il suffit que ses yeux s'ouvrent pour qu'il l'aperçoive dans tout l'éclat, dans toute la fraîcheur de sa parure printanière. Frappé d'abord par la largeur des horizons, par les proportions grandioses des paysages du fleuve Saint-Laurent, il s'est laissé charmer par l'aspect plus riant de ses rives, à mesure qu'il approche de Montréal.

« Mlle Mance m'a raconté plusieurs fois, » rapporte à ce sujet la sœur Morin (1), « que le long de la grève, » plus de demi-lieue avant d'arriver, on ne voyait que » prairies émaillées de fleurs, qui, par la variété de » leurs couleurs et de leurs formes, offraient un agré- » able et riant spectacle. »

« Il est vrai, » dit M. Dollier de Casson (2), « que Dieu » favorisa beaucoup ces nouveaux colons, de ne les

(1) Citée par Faillon, I, p. 439.
(2) Histoire du Montréal, 1642, pp. 22-23.

» point faire sitôt découvrir des Iroquois et de leur
» donner le loisir de respirer un peu à l'ombre de ces
» arbres dont la prairie voisine était bordée; où les
» chants et la vue des petits oiseaux et des fleurs cham-
» pêtres les aidaient à attendre avec patience l'arrivée
» des navires. »

pour les colons de Ville-Marie une époque de souffrances, car jamais ils n'avaient eu à supporter les rigueurs extrêmes de notre climat. Bien plus, au mois de décembre, ils se virent en face d'un danger menaçant, d'un ennemi auquel ils n'avaient pas songé, mais dont ils connaissaient la terrible puissance. Le Saint-Laurent sortit pour ainsi dire de son lit et « *couvrit en peu d'instants tous les environs du Fort* (1). » Les flots courroucés montent toujours. De Maisonneuve voit grandir le péril. S'inspirant de la foi qui l'anime, il ira planter une croix à la limite qu'atteignent déjà les eaux débordées; il demandera à Dieu de faire reculer les flots qui menacent d'atteindre et d'emporter les habitations et les magasins de vivres, et il le priera de lui indiquer quel endroit de l'île il doit choisir pour son établissement. S'il est exaucé, il promet que lui-même, sur ses épaules, il portera une autre croix de bois qu'il ira planter au sommet du Mont-Royal. Les Révérends Pères Jésuites approuvent son projet, et de Maisonneuve, après l'avoir annoncé aux habitants de Ville-Marie, plante une croix sur les bords d'un ruisseau qui coule près du Fort. Il y attache un document écrit de sa main, et

(1) Faillon, I, 445.

s'engage solennellement à remplir son vœu, si sa prière est exaucée. Cependant, l'eau monte toujours et ne s'arrête qu'au seuil de la porte du Fort. Les colons prient comme leur chef, et ils attendent avec patience que Dieu leur accorde la récompense de leur foi. Enfin, dans la nuit du 25 décembre 1642, le fleuve débordé rentre dans son lit, les eaux se retirent, et Ville-Marie retrouve le calme et la sécurité.

Mais au milieu des manifestations de joie, de Maisonneuve n'oublie pas sa promesse. A la tête de ses ouvriers, il commence les préparatifs de son dur pèlerinage. Les uns préparent le bois de la croix, les autres, la hache à la main, ouvrent un chemin pour gagner le sommet de la montagne. Dès le matin, le 6 janvier 1643, de Maisonneuve est fait *premier soldat de la croix.* C'est cette cérémonie touchante qui nous a inspiré les premières pages de notre travail.

A l'exemple de son chef, tout ce peuple agenouillé se relève. L'émotion, la reconnaissance qui débordent de tous les cœurs se manifestent par des chants religieux. De Maisonneuve charge sur ses épaules une pesante croix de bois. Tous prennent leur rang à sa suite, et la procession se dirige vers la montagne, à

travers les champs couverts de neige, en suivant les sentiers tracés par les travailleurs. Bientôt on gravit le Mont-Royal. Le chemin est plus difficile. Il a fallu abattre des arbres, ranger les broussailles. N'importe, on avance toujours. Arrivés au sommet de la montagne, les prêtres dressent l'autel du sacrifice. Madame de la Peltrie et tous les habitants de Ville-Marie communient à la messe célébrée par le Père Duperron. Puis, de Maisonneuve plante la croix dans ce lieu sauvage, qui sera désormais visité souvent par les pèlerins. Tous redescendent gaiement la montagne, emportant chacun de précieux souvenirs de cette journée.

Enfin, le 19 mars suivant, fête de saint Joseph, depuis longtemps choisi comme « patron général de la Nouvelle-France (1), » de Maisonneuve inaugure solennellement au bruit du canon l'édifice le plus considérable et le plus important de Ville-Marie.

(1) Faillon I, p. 447.

XI

Une voix contemporaine va nous redire l'impression créée dans le pays par l'audacieuse entreprise de la fondation de Montréal, et va pour ainsi dire prophétiser les hauts faits et les exemples admirables dont ces lieux vont être les témoins. C'est le R. P. Vimont qui parle dans la *Relation de* 1641 :

« On soutiendra, » dit-il, « que cette entreprise est » pleine de dépenses et de difficultés, que ces messieurs » trouveront des montagnes là où ils pensent trouver » des vallées. J'ai déjà dit cent fois que ceux qui tra- » vaillent sous l'étendard du Christ pour lui amener » des âmes, *doivent semer dans les pleurs.* Je ne dirai » donc pas à ces messieurs qu'ils trouveront des che- » mins parsemés de roses; la croix, les peines et les » grands frais sont les pierres fondamentales de la » maison de Dieu. Mais ils me permettront de leur dire

» en passant qu'on ne mène personne au Christ que
» par la Croix; que les desseins qu'on entreprend pour
» sa gloire en ce pays se conçoivent dans les dépenses
» et dans les peines, se poursuivent dans les contra-
» riétés, s'achèvent dans la patience et se couronnent
» dans la gloire. La patience mettra la dernière main à
» ce grand ouvrage. »

La patience! Nous verrons s'il fallut en avoir!

Mais, nous dira-t-on, ne vous semble-t-il pas que les pionniers de la Nouvelle-France et les premiers colons de Montréal, tels qu'on nous les représente dans les mémoires et les écrits de leurs contemporains, n'étaient que trop enclins à voir du merveilleux partout, jusque dans les évènements les plus ordinaires? Ne vous semble-t-il pas que leur foi est trop enthousiaste, que leur piété ressemble plutôt à de l'exaltation religieuse? Ne vous semble-t-il pas enfin que les sources de notre histoire, en général, ont une tournure trop dévote, une teinte trop cléricale, comme diraient aujourd'hui les porte-drapeau de la libre-pensée?

A cela je réponds en deux mots: nos ancêtres travaillaient moins pour des intérêts temporels que pour des idées et pour des principes. En venant fonder ici

une France nouvelle, ils avaient surtout pour but de fonder une France catholique, et ils subordonnaient les intérêts de la patrie de la terre aux intérêts majeurs de la patrie du ciel.

Au milieu des périls et des dangers continuels dont ils étaient entourés, séparés comme ils l'étaient de la mère-patrie, il n'est pas étonnant que leur pensée se soit reportée si souvent vers le ciel, et que l'idée religieuse ait absorbé une si large part de leur attention. La vivacité de leur foi les portait doucement à espérer, à réclamer du ciel les secours et la protection qu'ils ne pouvaient attendre de la terre.

Vouloir écrire notre histoire sans reconnaître, sans admettre, sans raconter les choses merveilleuses, sans accepter la foi ardente, les croyances fortes et parfois naïves de nos pères, ce serait la dénaturer. Pour consoler notre faiblesse, nous pouvons bien dire qu'alors comme aujourd'hui il y avait des ombres au tableau, mais elles font ressortir davantage l'éclat resplendissant qui illumine ces pages de nos annales primitives, et nous font apprécier davantage le parfum des vertus qu'elles exhalent.

Tels furent les commencements de l'administration

de M. de Maisonneuve. A partir de ce moment, on peut dire que les vingt-deux années que M. de Maisonneuve a passées dans le gouvernement de Montréal se partagent en deux périodes bien distinctes.

La première s'étend de 1643 à 1653 : la colonie s'implante et s'affermit, mais elle reste sur la défensive.

La seconde période va de 1653 à 1665 : la colonie fortifiée va porter la guerre au dehors, terrasse les Iroquois, et sauve la Nouvelle-France.

Il n'entre pas dans notre dessein de raconter jour par jour l'histoire de Ville-Marie pendant toute cette période. Nous attachant de préférence, pour le besoin de notre sujet, à ce qui concerne M. de Maisonneuve, nous aimons mieux embrasser sa vie dans son ensemble, en faire un tableau dont il soit le centre, la figure principale et dominante, grouper autour de lui comme autant de satellites autour d'un astre de première grandeur, les personnages qui furent ses précieux auxiliaires ; enfin, faire ressortir partout et toujours les qualités éminentes et les vertus de notre héros. Voilà ce que nous nous proposons.

XII

Rien de plus saisissant que le spectacle que présentent, dans la première moitié du dix-septième siècle, les établissements français en Canada, et surtout celui de Montréal. Ce ne sont pas de simples postes de commerce, des comptoirs où les navigateurs et les marchands n'arrêtent qu'en passant : ce sont des fondations durables, de véritables colonies. L'Océan les sépare de la mère-patrie avec laquelle ils ne peuvent entretenir aucunes relations pendant les deux tiers de l'année. Dans le cours du printemps et de l'été, les vaisseaux de France leur apportent les nouvelles de toute l'année, en sorte que l'arrivée de la flotte est un évènement pour toute la colonie. S'ils font naufrage, si la tempête les retarde dans la traversée, la population toute entière est menacée de disette, de famine. A l'intérieur, les communications sont difficiles, périlleuses, à cause de l'absence

de routes certaines et de l'étendue du pays désert à parcourir pour atteindre le poste le plus voisin. Les rigueurs du climat sont telles que les personnes faibles ne peuvent les supporter. Il n'y a que les constitutions saines et vigoureuses qui y résistent. Enfin, le pays n'offre rien qui puisse tenter la cupidité des gens qui veulent faire promptement fortune. Ceux qui viennent s'y établir obéissent à une inspiration plus noble: l'accomplissement d'un devoir ou le désir de travailler au salut de âmes, tels sont les motifs qui les ont amenés dans la Nouvelle-France. Aussi ces villes naissantes présentent-elles le parfait modèle d'une société civile exubérante de force et de vie, et imprégnée jusque dans ses fibres les plus intimes de la sève puissante que renferment les principes du christianisme.

Pénétrons dans le fort de Ville-Marie. Essayons de crayonner les figures les plus marquantes de la population d'élite qu'il renferme. La France n'envoie ici que des hommes robustes, au cœur vaillant, des femmes héroïques, que rien ne peut faire trembler. Car les *Relations des Jésuites*, les rapports des officiers du Roi et des compagnies, et les récits des voyageurs, font un tableau peu rassurant pour ceux qui seraient tentés de

s'établir dans la Nouvelle-France. Ceux qui y viennent ont lu, sans frémir, le récit des misères de toutes sortes, des tourments effroyables qui les y attendent s'ils tombent entre les mains des sauvages. Aussi, pour commander de pareils hommes, il faut des chefs tels qu'on ne sait plus comment les peindre et les louer comme ils le méritent.

Nous connaissons le maître de céans : c'est M. de Maisonneuve. Voici d'abord son premier conseiller, grand seigneur, que sa naissance appelait à la Cour pour y continuer les traditions d'une noble race : c'est M. Louis d'Ailleboust, seigneur de Coulonges, qui s'est consacré à Dieu avec sa femme dans cette colonie, qu'ils édifient des exemples de leur vertu, en attendant qu'il soit appelé à gouverner lui-même toute la Nouvelle-France. Ville-Marie lui doit le plan des ouvrages qui la défendent à cette époque. A côté de lui, le major Lambert Closse, celui qui partout et toujours seconde si bien de Maisonneuve, et qui au besoin le remplace de manière à faire oublier que le maître est absent. Nous rencontrons ensuite les deux Révérends Pères Jésuites, qui desservent la colonie ; et Lemoyne, habile et courageux interprète qui parle déjà plusieurs langues sauvages,

digne ancêtre d'une génération de héros ; et Daulac, dont la bravoure prélude au glorieux fait d'armes qui sauvera plus tard toute la Nouvelle-France ; et ce vénérable M. de Puiseaux et Mme de la Peltrie, qui reçoivent ici une hospitalité cordiale, et qui apportent en retour aux nouveaux colons le précieux concours de leur expérience et le charme attrayant de leur conversation et de leurs belles manières ; et Mlle Mance, que sa piété angélique, sa charité compatissante, ont rendue l'idole de tout ce petit peuple, et qui n'a rien perdu avec les années de cette élégance et de cette distinction féminines que l'on a remarquées en elle dès son arrivée à Québec, en 1641.

Dans cette troupe d'environ soixante colons, quelle vigueur corporelle ! Que d'énergie dans ces figures ! Quels éclairs dans tous ces fiers regards ! Tout en eux annonce la force unie à la douceur. Hélas ! pourquoi faut-il que, parmi eux, il y en ait tant qui sont comme marqués d'avance du sceau de la mort. Combien de ces fronts sur lesquels brillera bientôt l'auréole du martyre ! Car vous êtes là, Guillaume Boissier, Bernard Berté, Pierre Laforêt dit L'Auvergnat, Henri, premières victimes de la fureur des Iroquois, comme

tant d'autres de vos compagnons dont l'histoire a enregistré les noms, quand elle a pu les connaître, ou qui, soldats obscurs, martyrs de l'honneur et du devoir, n'ont pas même un nom dans nos annales. Mais pourquoi nous attrister de ce qui ne les effraie point, de ce qu'ils regardent comme un suprême honneur : car, ici, mourir pour la France, n'est-ce pas mourir pour Dieu !

Les annales de ce temps nous apprennent des choses admirables. Laissons-les parler :

« Nous y avons, » écrivaient les Associés, « outre un » Fort de défense, un logement que l'on augmente tous » les jours et qui est déjà capable de recevoir soixante- » dix personnes, qui y vivent avec deux Pères Jésuites » qui leur tiennent lieu de pasteurs. Une chapelle leur » sert de paroisse ; elle est sous le titre de Notre-Dame, » à laquelle sont dédiées l'île et la ville, qu'on désigne » déjà sous le nom de Ville-Marie. On y fait le pain » bénit et les processions aux bonnes fêtes, le salut du » Saint-Sacrement, le jeudi soir, au retour de la journée » des ouvriers, enfin des exhortations et les autres céré- » monies de l'Eglise. Parmi les colons, les uns vivent » en particulier de leur revenu ; mais la plupart en » commun, comme dans une sorte d'auberge, et tous y

» ont en Jésus-Christ un seul cœur et une seule âme,
» offrant en quelque façon une image de l'Eglise primi-
» tive. »

« Tous ces colons, » dit la sœur Morin, « restèrent près
» de onze ans renfermés dans le fort, sans que, durant
» tout ce temps, il y eût entre eux aucun différend qui
» pût blesser la ferveur de la charité. Ceux à qui il
» échappait quelques paroles trop vives en demandaient
» pardon, avant de se coucher, à ceux qu'ils avaient
» offensés de la sorte, et aussi exactement qu'on aurait
» pu le pratiquer dans un monastère plein de régularité
» et de ferveur. Enfin, dans ce premier temps, on vivait
» à Ville-Marie comme dans la primitive Eglise, selon
» le témoignage de plusieurs serviteurs de Dieu, à qui
» je l'ai ouï dire. »

« Croiriez-vous », rapporte le Père Vimont, « que
» plusieurs des ouvriers qui travaillent à Ville-Marie
» ne se sont proposé d'autre motif, dès leur départ
» de France, que celui de la gloire de Dieu ! La
» seule pensée qu'ils contribuent autant qu'ils peuvent
» au salut des âmes, les fait travailler de si bon courage,
» qu'il ne leur arrive jamais de se plaindre, souffrant
» avec joie les incommodités d'une nouvelle demeure
» en un pays désert. »

Tels étaient les éléments de force que M. de Maisonneuve avait sous la main. Nous verrons bientôt comment il sut les utiliser.

La situation de Montréal était regardée comme extrêmement périlleuse, et la colonie toute entière avait les yeux fixés de ce côté, parce que l'établissement d'un poste à cet endroit était regardé comme un besoin, comme une protection pour tout le pays. Champlain, avec sa perspicacité extraordinaire, avait deviné que c'était l'endroit le plus propice pour poser à l'ouest une barrière qui fut comme l'avant-poste de Québec. C'est là qu'il voulait l'élever comme une digue pour arrêter le torrent dévastateur des invasions iroquoises. Lui-même avait ambitionné l'honneur de fonder là un établissement français qui fût sa propriété personnelle. C'est dans cette pensée que, lors de son voyage à Montréal, en 1611, il avait donné le nom de sa femme à l'île qui se trouve en face de Montréal, qui s'appelle encore aujourd'hui l'île Sainte-Hélène. De Montmagny était entré dans les vues de Champlain, mais il hésitait en songeant au péril d'une telle entreprise. D'ailleurs, la compagnie des Cent-Associés remettait à plus tard une

fondation qui lui imposerait des dépenses sans rapporter aucun bénéfice immédiat. Il fallut le désintéressement absolu des Associés de Montréal pour faire réussir un pareil projet.

XIII

La première année de la fondation de Ville-Marie allait bientôt finir, et les Iroquois n'étaient pas encore venus troubler la paix dont jouissaient les colons, et dont ils avaient profité pour se mettre à l'abri de leurs attaques. On dirait que pendant ce temps les Iroquois avaient oublié le chemin d'Hochelaga et la naissance de Ville-Marie. Mais ce calme allait bientôt finir.

Le 18 juin 1643, quarante Iroquois surprirent six colons occupés à faire du bois. Trois furent tués sur le champ. Des trois autres, faits prisonniers, deux périrent dans des supplices affreux. Le troisième réussit à s'échapper, et à force d'adresse et de courage, il put revenir à Montréal où M. de Maisonneuve le reçut à bras ouverts.

De ce jour date le commencement d'une lutte terrible à l'issue de laquelle de Maisonneuve resta maître

du champ de bataille, après avoir, on peut le dire, sauvé toute la Nouvelle-France. A partir de ce moment, Ville-Marie revêt l'aspect d'un camp retranché. Les colons organisés militairement sont tout à la fois soldats et défricheurs. Ils sont toujours sous les armes. M. Dollier de Casson nous apprend qu'ils allaient toujours au travail et en revenaient tous ensemble au temps marqué par le son de la cloche, car les Iroquois infestaient toute l'île de Montréal. Avec une patience, une habileté infernale, ils restaient pendant des heures, des jours entiers en embuscade pour guetter les travailleurs épars dans les champs. Toujours invisibles, ils s'enfuyaient avec la rapidité de l'éclair. Les aboiements des dogues dressés à ce genre de chasse annonçaient la présence de l'ennemi. A ce signal, les hommes s'armaient et volaient au secours du point menacé. La nuit, à tour de rôle, les colons montaient la garde. Cette lutte de tous les instants devait durer pendant presque toute l'administration de M. de Maisonneuve. Mais surtout dans les dix premières années, il ne se passait presque pas de jour qu'on n'en vint aux mains. Il faut lire les chroniques de cette époque pour voir la bravoure impétueuse, l'audace toute française de ces

défricheurs-soldats. Leur ardeur belliqueuse les conduirait peut-être à des actions téméraires sans l'intervention ferme et prudente de M. de Maisonneuve qui, leur rappelant l'autorité dont il est investi, les modère, les retient au point qu'entre eux ils se demandent si cette sagesse n'est pas de la peur. « Le temps n'est pas » encore venu, mes enfants, » leur dit-il. « La mort de » cent Iroquois que nous pourrions tuer ne diminuerait » pas les forces de ces bandes, qui arrivent de tous côtés, » tandis que la perte de quelques hommes affaiblirait de » beaucoup la colonie. » Mais de Maisonneuve leur promet de les conduire au combat. Le 30 mars 1644, on signale la présence des Iroquois au nombre de deux cents. Les colons pleins d'enthousiasme entourent M. de Maisonneuve en lui disant : « Monsieur, n'irons- » nous jamais à l'ennemi ? » A leur grande surprise, M. de Maisonneuve, toujours si poli, si bienveillant pour eux, jugeant l'occasion favorable pour les détromper, leur répond d'un ton bref : « Oui, vous verrez l'ennemi ; » qu'on se prépare donc à marcher tout à l'heure ; » mais qu'on soit aussi brave qu'on le promet. Je vais » moi-même à votre tête. »

De Maisonneuve confie la garde du Fort à M. d'Aille-

boust. Lui-même avec trente hommes marche à la rencontre des ennemis. Il les trouve bientôt dispersés en petites bandes, dans les bois, et une lutte désespérée s'engage. De Maisonneuve conserve son sang froid, distribue ses combattants, leur enjoint de se mettre à l'abri des arbres, à l'exemple des Iroquois. Mais jugeant bientôt que la position est dangereuse, il ordonne la retraite. Resté le dernier sur le champ de bataille, il est entouré par plusieurs Iroquois avec qui il lutte corps à corps. Ses gens sont déjà loin, quand ils l'aperçoivent dans cette situation périlleuse. Avant qu'ils aient le temps d'arriver à lui, de Maisonneuve, doué d'une force et d'une agilité extraordinaires, se débarrasse de ses assaillants, tue de sa main leur chef et rentre au Fort, au milieu des acclamations joyeuses des colons à qui il vient de montrer sa bravoure. A dater de ce jour, M. de Maisonneuve devient pour eux plus qu'un chef ; c'est une idole. Désormais, ils lui obéiront avec une confiance aveugle, car il leur a prouvé d'une manière éclatante qu'il est aussi brave dans l'action, que prudent et sage dans les conseils.

XIV

Aussi, que d'actions d'éclat se succèdent les unes aux autres, et presque sans interruption ! Un jour, c'est Lemoyne qui, avec deux colons, vole au secours de Chiquot et de Jean Bourdart et sa femme, attaqués par huit ou dix Iroquois, à la porte même du Fort ; après des efforts héroïques, ne pouvant les arracher des mains des barbares, tous trois courent à l'hôpital, éloigné de quelques pas seulement, où Mlle Mance, seule, et ne se doutant de rien, allait tomber entre les mains des terribles ennemis. Et Mlle Mance est sauvée. Bourdart a succombé ; sa femme est prisonnière, destinée aux tourments les plus affreux, et rien ne peut la sauver. Chiquot s'est caché ; les Iroquois se mettent à sa recherche et le trouvent enfin. Il se défend comme un lion, de ses pieds et de ses poings. Les assaillants

lui arrachent une partie de la chevelure avec un morceau du crâne, et s'enfuient. Ce brave vécut quatorze ans malgré cette horrible blessure.

Ne nous laissons pas entraîner à raconter les exploits devenus légendaires de cet intrépide major Closse, véritable rempart vivant de la colonie, toujours sur pied, toujours au premier rang, qui, soldat jusqu'à la fin, meurt sur le champ de bataille. Que ne dirions nous pas à la gloire de ces femmes héroïques, Mme Closse, Mme Daulac, Catherine Mercier, qui, s'inspirant des actions d'éclat dont elles étaient chaque jour les témoins, se défendaient la hache à la main, avec un acharnement qui jetait l'épouvante dans les rangs des Iroquois. Et comment pourrions-nous passer sous silence cette autre femme vaillante dont les hauts faits feront longtemps le sujet des récits populaires, et qui vivra dans la mémoire des colons, sous le nom légendaire de *Parmenda ou la bonne femme Primot.*

De tels récits nous entraîneraient trop loin. Constatons seulement que la situation de Montréal semble à cette époque devenir de plus en plus périlleuse. Les Iroquois deviennent de jour en jour plus redoutables. En vain toute la Nouvelle-France, fortifiée

depuis peu par l'établissement d'un camp volant de quarante hommes, et par la construction du fort Richelieu, et aidée de ses fidèles amis, les Hurons, leur fait-elle une guerre acharnée. En vain M. de Maisonneuve, avec cette poignée de braves, leur dispute pied à pied le terrain de Ville-Marie. Leur nombre croît toujours; leur audace et leur arrogance ne connaissent plus de bornes. On n'ose plus se rendre à Montréal. Les vaisseaux qui y montent n'en approchent qu'avec des précautions infinies. Pour y descendre, les équipages attendent que de Maisonneuve les envoie chercher, tant on craint les Iroquois. Un jour même, une barque, partie de Québec, s'arrête en face de Montréal, par un temps de brume, et jette l'ancre. Les hommes de l'équipage attendent que les habitants du Fort donnent signe de vie. Mais ne voyant rien venir, ils rebroussent chemin et redescendent à Québec, où ils apportent la nouvelle « qu'il n'y a plus de Français à Montréal. » Ce mot peint la situation. Bientôt les nouvelles les plus tristes arrivent de tous les points de la colonie. Le sang français a coulé dans l'ouest et sur la rive sud du Saint-Laurent. Des missionnaires, des néophytes ont péri dans la destruction complète des missions

huronnes. Le fort Richelieu a été abandonné après une résistance héroïque.

Mais rien ne put ébranler le courage de M. de Maisonneuve. Et le spectacle de cette bravoure si fière, si calme dans les plus grands dangers, unie à tant de sollicitude pour la sécurité et le bien-être de sa petite colonie, est quelque chose de consolant au milieu de ces ruines, de ces scènes de désolation et de carnage, de ces attaques sans cesse renouvelées. Les colons de Ville-Marie voient, sans frémir, défiler sous leurs yeux les malheureux débris de la nation huronne, abattus, découragés et frappés comme d'une terreur panique. Ils se rassurent en contemplant la sérénité, le sang-froid de leur gouverneur. Car M. de Maisonneuve, tout en continuant à exercer la profession des armes, ne cesse pas en même temps d'être un apôtre, un administrateur modèle, un habile chef d'entreprise.

Après avoir discipliné ses hommes, après avoir imprimé aux habitudes de leur vie journalière, cette régularité, cet ordre qui s'allient si bien à la pratique de toutes les vertus chrétiennes et à l'accomplissement fidèle des devoirs du citoyen, il songe à ces pauvres sauvages hurons et algonquins établis dans l'île de

Montréal. Il les attire à lui par sa douceur, par sa générosité envers eux. Ville-Marie devient pour eux un lieu d'asile toujours ouvert pour les soustraire à la fureur de leurs ennemis. Gagnés d'abord par ces bons procédés, ils se laissent bientôt toucher par la grâce; ils demandent le baptême, et deviennent les dignes émules de leurs bienfaiteurs dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

Mais cette œuvre éminemment apostolique n'empêche pas le fondateur de Ville-Marie de veiller au maintien du bon ordre à l'intérieur de la colonie. Tandis qu'il suit tous les mouvements des ennemis du dehors, il trouve le temps d'administrer la justice dont il est le représentant. D'une main ferme et expérimentée, il dresse des ordonnances dont la sagesse et l'utilité sont universellement reconnues. Il est la terreur des mauvais sujets dont il ne tolère jamais la présence au milieu de ses subordonnés.

Enfin, dernière preuve de cette sollicitude constante, de ce zèle que rien ne rebute, il n'hésite pas à traverser les mers pour aller solliciter en France de nouveaux secours, toutes les fois que Ville-Marie est en danger de périr. Et jamais il ne s'adresse en vain à la géné-

rosité des pieux associés de Montréal. Mlle Mance partage avec lui cet honneur, et rien n'est beau comme le spectacle de cette femme si frêle, si délicate, apportant l'étonnante efficacité de son concours à cet homme si courageux et si fort. Mais aussi avec quelle chaleureuse éloquence ils plaident, l'un après l'autre, la cause des intrépides colons de Montréal. Des offrandes généreuses leur arrivent de toutes parts. La Providence envoie à leur secours des âmes d'élite, des hommes robustes pour les seconder dans leur entreprise. Et jamais ils ne quittent la mère-patrie sans en rapporter des secours abondants, des forces nouvelles.

Au retour d'un de ces voyages, en 1646, M. de Maisonneuve donnait un rare exemple de cette humilité profonde qui faisait le fond de son caractère. Il annonçait à M. Louis d'Ailleboust de Coulonges que le Roi l'avait désigné comme gouverneur-général de la Nouvelle-France. Mais il se garda bien de lui révéler ce que l'on apprit un peu plus tard : M. de Maisonneuve avait refusé pour lui-même cet honneur. Il lui en eut trop coûté de quitter sa chère colonie de Montréal.

Nous aimons à rappeler ici un fait consigné dans nos annales et qui peint mieux que nos discours tout

le respect, toute la vénération dont on entourait le nom de M. de Maisonneuve, par toute la Nouvelle-France. M. de Maisonneuve était attendu de jour en jour avec une recrue, la plus considérable de toutes celles qu'il avait conduites jusque là à Ville-Marie. Mais il amenait avait lui un trésor bien plus précieux encore dans la personne de la sœur Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. La Nouvelle-France toute entière était dans l'attente. Les vaisseaux n'arrivaient pas assez vite au gré de tous les désirs. On fit des prières publiques. Le Saint-Sacrement, exposé dans les églises, fut visité par les fidèles qui demandaient à Dieu de protéger les voyageurs attendus. Enfin, le 27 septembre 1653, de Maisonneuve mettait pied à terre, et toute la population de Québec, l'acclamant comme un libérateur, le conduisit à l'église, où l'on chanta le *Te Deum.*

1653-1665.

I

L'année 1653 marque le commencement d'une ère nouvelle dans l'histoire de Montrèal. On peut dire que, durant les dix années précédentes, les colons de Ville-Marie out toujours été sur la défensive. A peine, pendant toute cette période, ont-ils pu sortir du Fort pour faire quelques défrichements, qu'il leur fallait défendre les armes à la main.

Mais les Iroquois, effrayés des pertes qu'ils ont éprouvées, convaincus de l'inutilité de leurs entreprises isolées, vont changer de tactique. Après avoir feint de conclure la paix, pour se retremper eux-mêmes et revenir plus forts à l'attaque, ils renoncent pour le

moment à détruire l'établissement de Ville-Marie. Ils méditent de frapper de grands coups en réunissant pour cela toutes les forces dont ils peuvent disposer. Les colons de Ville-Marie profitent de ce répit pour se fortifier davantage. M. de Maisonneuve juge que le moment est arrivé d'assurer l'existence de Ville-Marie, en développant l'agriculture. Avec cette largeur de vues, cette générosité qui lui sont toutes naturelles, il assure des avantages considérables à ceux qui veulent s'adonner à la culture de la terre. Bientôt des constructions nouvelles s'élèvent à peu de distance du Fort. Ce sont les habitations des colons, situées à peu de distance les unes des autres, et pouvant se prêter main forte et mutuel secours. Plusieurs sont entourées de palissades, et toutes sont garnies de meurtrières.

« Ainsi transformées (1) en autant de redoutes, et » habitées par des soldats armés, ces maisons devinrent » un moyen et tout à la fois un motif des plus efficaces » pour exciter ceux à qui elles appartenaient, à défendre » vigoureusement le pays, en défendant ainsi leurs » propres foyers. »

Là ne se borna point le zèle de M. de Maisonneuve

(1) Faillon.

On reconnaît bien sa sagesse et sa prévoyance dans le choix qu'il avait fait lui-même de nouveaux colons. La recrue comptait dans ses rangs des artisans de tous les métiers; presque tous forts et courageux, ils augmentaient d'autant le nombre des défenseurs de Ville-Marie. Plusieurs filles de familles honnêtes étaient arrivées en même temps que la sœur Marguerite Bourgeois. Ville-Marie vit bientôt célébrer plusieurs mariages qui fournirent l'occasion d'autant de fêtes de famille, auxquelles M. de Maisonneuve se faisait un devoir et un plaisir de prendre part.

Rien de patriarcal comme le tableau que présente alors Ville-Marie. Les habitudes régulières des premiers temps n'ont pas changé. Cette cordialité franche, cette amitié toute fraternelle qui unissent entre eux tous les habitants semblent toujours vivaces comme au premier jour. Les liens si puissants, qui rattachent les uns aux autres ces hommes habitués à courir les mêmes dangers, empruntent à la religion qu'ils pratiquent ensemble, avec ferveur, un caractère de stabilité et de durée. Chez eux, le travail est en honneur, car les chefs sont les premiers à en donner l'exemple. N'est-ce pas, en effet, M. d'Ailleboust, qui, le premier, a fait semer du blé

de France? (1) M. de Maisonneuve lui-même ne surveille-t-il pas les défricheurs et les charpentiers ? Et n'a-t-on pas vu le major Closse et Charles Lemoyne, l'interprète, conduire eux-mêmes la charrue ?

(1) Faillon, II, p. 496.

XV

Tous ces soins n'empêchent pas M. de Maisonneuve de donner suite à une pensée bien digne de son cœur tout paternel, aux orphelins en bas âge, enfants des braves tombés au champ d'honneur pour la défense de la colonie. (1). Nous connaissons assez notre héros pour que rien ne nous étonne dans cette conduite chrétienne et généreuse. Il nous faudrait rappeler ici que Montréal lui doit la fondation de sa première école, confiée à la sœur Marguerite Bourgeois. L'établissement des Religieuses Hospitalières de la Flèche, chargées désormais de l'hôpital de Mlle Mance, l'arrivée des Messieurs de Saint-Sulpice, appelés à exercer à Montréal leur saint ministère, nous fourniraient ample matière à des développements pleins d'intérêts. En effet, quelle ne dut pas être la joie de M. de Maisonneuve, en accueillant à Ville-Marie

(1) Faillon, II, p. 267.

les enfants de M. Olier, héritiers de ce saint prêtre qui, préoccupé jusqu'à la fin de sa vie des missions de la Nouvelle-France, après avoir tant travaillé comme membre et comme directeur de la compagnie de Montréal, avait, à la veille de sa mort, chargé ses représentants sur la terre de pourvoir aux besoins spirituels des colons dans toute l'île de Montréal. Mais il nous faut abréger.

Nous retrouverions, dans le récit des évènements de cette seconde partie de l'administration de M. de Maisonneuve, les mêmes vertus dans le chef, la même obéissance, le même respect, le même amour filial dans ses subordonnés. Enfin, chacune des pages de cette histoire nous montrerait la même résistance héroïque opposée aux envahissements, aux attaques des barbares ; bien plus, elle nous ferait assister à des exploits militaires qui rappellent les hauts faits les plus vantés dans les annales du genre humain.

Mais de tous ces glorieux faits d'armes, il en est un dont la renommée est restée chère au peuple canadien : c'est l'immortel dévouement de Daulac et de ses dix-sept braves qui, sur le champ de bataille de Long-Saut, scellèrent de leur sang la délivrance de notre territoire

cher un abri dans un fort que M. d'Ailleboust venait de leur construire, à quelques pas de la Basilique. Dans les campagnes, ils attaquaient les cultivateurs dans leurs champs, et enlevaient les femmes et les enfants restés seuls dans les chaumières.

Telle était l'imminence du danger que courut alors la colonie, que le gouverneur d'Argenson crut devoir édicter une ordonnance enjoignant aux habitants de construire dans chaque paroisse un fort ou village fermé avec des habitations fortifiées et des granges construites à frais communs, menaçant de faire brûler par main de justice les bâtiments de ceux qui refuseraient d'obéir. De son côté, M. de Maisonneuve promulguait une ordonnance pleine de sagesse et dont les dispositions peignent la situation dangereuse de la Nouvelle-France (1).

(1) Faillon, II, p. 383.

" PAUL DE MAISONNEUVE, gouverneur de l'île de Montréal et des terres qui en dépendent.

Quoiqu'on ait toutes sortes de motifs de se tenir sur ses gardes, dans ce lieu de Ville-Marie, pour éviter les surprises des Iroquois, surtout depuis le massacre qu'ils ont fait des Hurons entre les bras des Français contre la foi publique, et le meurtre de quelques-uns des principaux habitants de ce lieu, le 25 octobre dernier; néanmoins, par une négligence universelle, les choses en sont venues à ce point, que les ennemis pourraient s'emparer avec beaucoup de facilité de cette habitation, s'il n'y était pourvu par quelque règlement. En conséquence, nous ordonnons ce qui suit :

1o. Chacun tiendra ses armes en état et marchera ordinairement armé, tant pour sa défense particulière que pour donner secours à ceux qui pourraient en avoir besoin.

Pour comble de malheurs, la colonie était menacée de disette. M. D'Argenson écrivait à son gouvernement, le 4 juillet 1660 : « Nous sommes plus en guerre » que jamais et encore plus dans la famine. Je renvoie » ce vaisseau promptement parce qu'il n'a pas de vivres » pour son équipage et qu'ainsi il diminue nos provi- » sions tous les jours, mais particulièrement pour l'obli- » ger à revenir cette année chargé de farines. Nous

2o. Nous ordonnons à tous ceux qui n'auraient point d'armes d'en acheter et de s'en fournir suffisamment, ainsi que des munitions, et nous défendons d'en vendre ou d'en traiter aux sauvages alliés, qu'au préalable chacun des colons n'en retienne ce qu'il sera nécessaire pour sa défense.

3o. Pour que tous fassent leur travail en sûreté, autant qu'il est possible, les travailleurs se joindront plusieurs de compagnie, et ne travailleront que dans des lieux d'où ils puissent se retirer facilement en cas de nécessité.

4o. De plus, chacun regagnera le lieu de sa demeure tous les soirs, lorsque la cloche du Fort sonnera la retraite, et fermera ensuite sa porte. Défense d'aller et de venir, de nuit, après la retraite, si ce n'est pour quelque nécessité absolue qu'on ne pût remettre au lendemain.

5o. Personne, sans notre permission, n'ira plus loin, à la chasse, que dans l'étendue des champs défrichés; ni à la pêche, sur le fleuve, plus loin que le grand courant.

6o. Défense à toutes sortes de personnes de se servir de canots, de chaloupes et autres, qui ne leur appartiendraient pas, sans l'exprès consentement des propriétaires, si ce n'est en cas de nécessité, pour sauver la vie à quelqu'un ou pour empêcher quelque embarcation d'aller à la dérive ou de périr.

Le présent règlement commencera d'être exécuté, selon sa forme et teneur, cinq jours après sa publication. Le tout à peine, envers les contrevenants, de telles punitions que nous jugerons à propos.

Fait au Fort de Ville-Marie, ce dix-huitième jour de mars 1658." (1)

PAUL DE CHOMEDEY.

(1) Greffe de Ville-Marie, 18 mars 1658.

» n'avons plus de blé ou fort peu, et il y a trois mois
» à attendre la nouvelle récolte, que nous sommes en
» danger de ne pas faire ici, si les Iroquois exécutent ce
» qu'ils ont résolu pour ravager nos côtes. »

XVII

Pour compléter ce tableau si sombre, invoquons le témoignage d'un de nos historiens (1).

« Chacun s'attendait à voir les nations iroquoises s'unir entre elles pour fondre sur Ville-Marie, et M. de Maisonneuve prenait toutes ses précautions pour repousser vigoureusement leurs attaques. Jusqu'alors il n'y avait eu dans le Fort ni puits, ni citerne, la proximité du fleuve Saint-Laurent et celle de la petite rivière ayant fait négliger cette précaution. Mais, pensant qu'il pourrait y être assiégé et se trouver dans la nécessité d'éteindre des matières combustibles jetées par les Iroquois dans le Fort même, pour en brûler les bâtiments, qui étaient de bois, et qu'il mettrait en péril la vie de ses hommes en les envoyant puiser de l'eau au dehors ; pour prévenir cet inconvénient, il fit

(1) Faillon, II, p. 382.

creuser et construire, au mois d'octobre 1658, par Jacques Archambault, un puits de cinq pieds de diamètre, au milieu de la cour ou de la place d'armes du Fort, comme nous le lisons au contrat de ce jour (1); et c'est, pour l'île de Montréal, le premier puits dont les monuments écrits fassent mention. L'hôpital ayant été transformé en redoute ou en citadelle, comme il a été dit, et les prêtres du séminaire y étant logés, M. de Queylus, qui se trouvait encore alors à Ville-Marie, fit construire dans le jardin un puits semblable à celui du Fort, par le même Jacques Archambault (2); et l'année suivante, trois colons des plus honorables, Charles Le Moyne, Jacques Le Ber, son beau-frère, et Jacques Testart, dont les maisons, voisines de l'hôpital, pouvaient mutuellement se défendre les unes les autres, firent faire aussi un puits pour leur usage, à frais communs, également construit par Archambault (3). Enfin, comme rien n'était en sûreté aux champs, et que même, au rapport de la Sœur Morin, il n'y avait pas à Ville-Marie vingt maisons où la vie pût être en assurance, mademoiselle Mance, pour mettre à couvert

(1) Greffe de Ville-Marie, Acte de Basset, 8 octobre 1658.

(2) Ibid., 8 juin 1659.

(3) Ibid., 17 mai 1660.

du feu des Iroquois les récoltes nécessaires à la subsistance de l'hôpital et celles de plusieurs particuliers, fit construire dans l'intérieur même du Fort, par François Bailly, une grange en pierres de soixante pieds de long sur trente de large (1) : précaution que les religieuses Ursulines de Québec, quoique moins exposées, avaient prise déjà, en faisant reconstruire, après l'accident dont on a parlé, leur grange dans la cour même de leur monastère (2).

« C'est qu'après l'évasion des Français établis à Onnontagué, les Iroquois de cette bourgade, voyant leur conjuration découverte, avaient envoyé au plus tôt des présents aux nations voisines, afin d'en tirer du secours contre les Français ; et, depuis ce temps, on craignait avec raison, à Québec et ailleurs, de voir arriver les cinq nations iroquoises, pour mettre tout à feu et à sang dans la colonie (3). L'année suivante, 1659, un Huron, échappé du pays des Iroquois, assura qu'ils préparaient une armée puissante (4), et cette armée s'étant en effet mise en marche au printemps de l'année

(1) Greffe de Ville-Marie, Acte de Basset, 6 janvier 1660.

(2) Lettres de Marie de l'Incarnation, 24 août 1658. Lettre 86e, p. 198.

(3) Ibid., 4 octobre 1658. Lettre 56e, p. 537.

(4) Ibid., lettre 57e, p. 542.

1660, on apprit à Québec, le 15 mai, par un prisonnier iroquois, que huit cents de ces barbares s'assemblaient à la Roche-Fendue, proche de Ville-Marie, et que quatre cents autres devaient aller les y joindre, pour fondre de là tous ensemble sur Québec, au nombre de onze ou douze cents (1). Il ajouta que leur dessein était d'enlever la tête du Gouverneur général, afin qu'après la mort du chef ils pussent plus facilement venir à bout de tout le reste de la colonie. Qu'enfin, à l'heure qu'il parlait, l'armée iroquoise devait être dans les îles de Richelieu, ou à Ville-Marie, ou aux Trois-Rivières, et qu'assurément l'un ou l'autre de ces postes était assiégé.

« Cette nouvelle répandit l'alarme dans Québec, et aussitôt on exposa le Très-Saint-Sacrement dans les églises, on fit des processions et d'autres exercices de piété, pour implorer le secours du ciel (2). Cette crainte n'était que trop fondée.

« Car, pour dire vrai, écrivait-on dans la relation de » cette année, il n'y a rien de si aisé à ces barbares que » de mettre, quand ils voudront, toutes nos habitations

(1) Journal des Jésuites, 15 mai 1660.

(2) Lettres de Marie de l'Incarnation. Lettre 58e, p. 545.

» à feu et à sang. Ce qui donne cet avantage à l'ennemi » sur nous, c'est que toutes les maisons hors de Québec » sont sans défense et éloignées les unes des autres, sur » les rives du Saint Laurent, dans l'espace de huit ou » dix lieues. Il n'y a en chacune que deux, trois ou » quatre hommes, souvent même qu'un seul avec sa » femme et quantité d'enfants, qui tous peuvent être » enlevés ou tués, sans qu'on en sache rien dans la » maison la plus voisine. A la vérité, Québec est en » état de défense ; mais il ne serait plus qu'une prison » dont on ne pourrait plus sortir en assurance, et où » l'on mourrait de faim, si la campagne était ruinée (1). » Aussi, dès qu'on apprit que l'armée iroquoise était en marche, l'alarme fut si universelle qu'on abandonna, comme en proie à l'ennemi, les maisons de la campagne, et qu'enfin tout le monde se fût cru perdu, si M. d'Argenson n'eût rassuré les esprits par son courage (2).

« M. de Laval eut néanmoins une si grande appréhension que, le 19 mai, il fit ôter le Saint-Sacrement de l'église paroissiale et des chapelles des deux communautés religieuses (3). Le même jour ce prélat et M.

(1) Relation de 1660, p. 4.

(2) Ibid., p. 5.

(3) Journal des Jésuites, 19 mai 1660.

d'Argenson assemblèrent les personnes les plus sages du pays pour prendre conseil ; et par ce qu'on disait que les Iroquois, en venant pour massacrer les Français, en voulaient particulièrement aux Religieuses, tous conclurent qu'on ne devait pas les laisser dans leur monastère durant la nuit (1). Là-dessus, l'évêque alla intimer lui-même cette résolution aux Ursulines, et leur commanda de le suivre. « Nous ne fûmes jamais » plus surprises, » dit à ce sujet la Mère Marie de l'Incarnation ; « car nous n'eussions jamais pu nous ima- » giner qu'il y eût eu sujet de craindre dans une maison » aussi forte comme la nôtre Cependant il fallut obéir. » Monseigneur en fit de même aux Hospitalières. Déjà » l'on avait posé deux corps de garde aux deux extré- » mités de notre maison, l'on fit quantité de redoutes ; » toutes nos fenêtres étaient garnies à moitié de mu- » railles, avec des meurtrières ; d'un bâtiment à l'autre » il y avait des ponts de communication : en un mot, » notre monastère était converti en un fort, gardé par » vingt-quatre hommes bien résolus (2). Quand les » habitants nous virent quitter une maison aussi forte

(1) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, par la Mère Juchereau, p. 125.

(2) Marie de l'Incarnation, p. 546.

» que la nôtre, ils furent si épouvantés qu'ils crurent » que tout était perdu. Ils abandonnèrent aussi leurs » maisons et se retirèrent, les uns dans le Fort, les autres » chez les Jésuites, d'autres chez Monseigneur notre » évêque, les autres chez nous, où nous avions six ou » sept familles. Le reste se barricada de tous côtés dans » la basse-ville, où l'on posa plusieurs corps de garde (1).

« On avait conduit les Religieuses chez les Jésuites, où chacune des deux communautés fut logée dans des appartements séparés du grand bâtiment de ces Pères ; dans la cour étaient encore cabanées les familles chrétiennes huronnes et algonquines : de cette sorte, tous se trouvaient environnés de bonnes murailles et comme dans un fort. Le lendemain matin, on ramena les Religieuses à leur communauté respective, et l'on en usa de même pendant huit jours, depuis le mercredi, 18 mai jusqu'au 26, veille de la Fête-Dieu (2) ; c'est-à-dire, que le soir, une heure avant le coucher du soleil, on les amenait à la maison des Jésuites, et delà on les reconduisait le matin chez elles, quand il était grand jour (3). Cependant, après qu'on eut fait la visite du

(1) Marie de l'Incarnation, p. 547.

(2) Journal des Jésuites, 19 mai.

(3) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, par la Mère Juchereau, p. 116.

monastère des Ursulines, on jugea que ces précautions étaient excessives et que les Religieuses pouvaient y demeurer en sûreté. On continua néanmoins d'y faire la garde, en attendant que l'on eût reçu des nouvelles des Trois-Rivières ou de Ville-Marie, que l'on croyait être assiégées (1). Des patrouilles circulaient autour des monastères durant la nuit, et à tout moment les sentinelles criaient : « Qui vive ? » ce qu'on faisait aussi dans tout Québec ; et cette précaution fut cause que les Iroquois, comme on l'apprit de quelques-uns d'eux après les avoir faits prisonniers, n'osèrent pas mettre le feu aux maisons, voyant que chacun y était sur ses gardes (2).

« Une honnête veuve, qui s'était retirée à Québec, sortit de là pour aller à sa terre, située à six lieues au-dessous, du côté du Petit-Cap. Comme elle y travaillait avec son gendre, sa fille et quatre enfants, tout à coup huit Hurons renégats, fondant sur eux, les font prisonniers et les mettent de force dans leur canot. M. d'Argenson, informé de cet enlèvement, envoie aussitôt un parti d'Algonquins et de Français à la poursuite de ces Hurons perfides. On les atteint ; on

(1) Marie de l'Incarnation, p. 547.

(2) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, par la Mère Juchereau, p. 126.

fait sur eux plusieurs décharges, dans l'une desquelles la veuve est blessée à mort. On prend enfin ces Hurons et on les condamne au dernier supplice ; mais, avant de mourir, ils font un aveu qui renouvelle toutes les craintes des habitants : car, après avoir détesté leur apostasie et donné des marques de conversion, ils témoignent être étonnés de ce que l'armée iroquoise tarde tant de venir, et ajoutent que, sans doute, elle assiège les Trois-Rivières. Cette déclaration produisit une impression de crainte d'autant plus vive que, jusqu'alors, on n'avait reçu aucune nouvelle d'une chaloupe pleine de soldats que M. d'Argenson avait envoyée à la découverte. Cette chaloupe était sans doute celle qui était partie de Québec, le 17 avril, commandée probablement par Eustache Lambert, et qui reconduisit à Ville-Marie M. d'Allet, resté tout l'hiver malade à l'hôpital de Québec (1). On n'avait non plus de nouvelles de deux autres chaloupes parties quelque temps après. Au milieu des anxiétés et des craintes où chacun était, quelques-uns crurent avoir vu l'armée ennemie ; le bruit se répandit bientôt qu'elle était proche de Québec, que même on l'avait aperçue ; et il n'en fallut

(1) Journal des Jésuites, 27 avril 1660.

pas davantage pour qu'en moins d'une demi-heure chacun fût prêt à se défendre et que tous les postes du monastère des Ursulines fussent de nouveau barricadés (1). »

Toute la population française resta ainsi dans l'attente et dans une anxiété facile à comprendre, durant plus d'un mois, jusqu'au 8 juin 1660, où des messagers de Montréal lui apportèrent la nouvelle de la délivrance et lui révélèrent que dix-sept braves colons de Ville-Marie avaient généreusement sacrifié leur vie pour la défendre et qu'ils avaient fait reculer huit cents iroquois épouvantés de la résistance meurtrière qu'ils avaient rencontrée.

J'ai voulu tenter le récit de cette défense mémorable, mais la plume m'est tombée des mains lorsque j'ai voulu relire les pages admirables qu'elle a inspirées à nos historiens. Ce que je vais vous lire est la narration de M. l'abbé Raymond Casgrain, tirée de son *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation* (2).

(1) Marie de l'Incarnation, lettre 58e, 25 juin 1660, pp. 547-548.

(2) Introduction, p. 56.

XVIII

« On était au printemps de l'année 1660. La colonie était presque épuisée, après un demi-siècle de luttes sanglantes contre les Iroquois. Les succès réitérés de ces féroces ennemis avaient tellement accru leur audace qu'elle leur avait inspiré le projet d'exterminer jusqu'au dernier Français. Cette nouvelle répandit la terreur et la consternation parmi tous les colons. On crut que tout était perdu. Le pays, en effet, semblait sur le penchant de sa ruine. L'ennemi était déjà aux portes ; chaque jour des escarmouches annonçaient sa présence. Dans chaque village, on érigea des forts, ou on restaura les anciens ; on se barricada dans toutes les maisons. A Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières, on multiplia les moyens de défense.

« En ce moment critique, une poignée de braves résolut de se dévouer pour la patrie en danger. Mont-

réal était l'avant-poste de la colonie : c'est là qu'ils se réunirent.

« Par une matinée du mois d'avril de la même année, l'église de Ville-Marie présentait le spectacle le plus attendrissant. Seize braves colons, entourés de leurs familles en pleurs, ayant à leur tête un jeune militaire du nom de Daulac, s'agenouillaient à la table sainte. Ils venaient de prendre la résolution de sacrifier leur vie pour sauver la colonie. Après avoir fait leurs testaments et s'être confessés, ils étaient venus se nourrir du pain des forts et jurer au pied des saints autels de rester fidèlement unis jusqu'à la mort et de ne jamais demander quartier. Certains de ne plus revoir leurs foyers, ils serrèrent une dernière fois, entre leurs bras, tout ce qu'ils avaient de cher ici-bas, et s'éloignèrent accompagnés des larmes et des bénédictions de ceux pour qui ils allaient mourir.

« Ils arrivèrent le premier mai suivant au pied du Saut-des-Chaudières, situé sur la rivière des Outaouais. Un fort y avait été construit l'automne précédent par les Algonquins. Ce fort avait le double désavantage d'être éloigné de l'eau, et dominé par une colline. Les Français prirent cependant le parti de se retrancher derrière

ce faible rempart formé d'une simple palissade en partie détruite, et d'y attendre les Iroquois, qui devaient suivre cette voie au retour de leur chasse d'hiver dans les forêts du nord.

« Après quelques jours d'attente, ils virent venir à eux une troupe de sauvages, qu'ils reconnurent bientôt pour des amis. C'était quarante guerriers de cette nation huronne, dont nous avons raconté les touchantes infortunes et dont quelques débris s'étaient réfugiés près de Québec. Ils étaient commandés par un vieux héros chrétien de la même nation, nommé *Anahotaha.* Un fameux chef algonquin, suivi de six de ses guerriers, s'était joint à eux aux Trois-Rivières ; et ils venaient tous demander la faveur de combattre à leurs côtés contre l'ennemi commun, et de verser leur sang avec eux.

« Le lendemain de leur arrivée, qui était un dimanche, deux Hurons, envoyés en éclaireurs, rapportèrent qu'ils avaient vu cinq Iroquois qui marchaient aussi à la découverte dans la direction du camp. On tint aussitôt conseil, et il fut décidé qu'on élèverait, le lendemain, une seconde palissade autour de la première.

« C'était vers le soir. En attendant l'heure du souper, pendant que les chaudières bouillaient au-dessus des feux du bivouac, la petite armée, groupée à l'entrée du fort, récitait en commun la prière du soir. La voix grave et solennelle de Daulac s'élevait au milieu du silence de la troupe et du désert, et, par intervalles, un long murmure se prolongeait au loin, emporté par la rafale sous les voûtes des bois : c'était le concert de toutes les voix de l'armée mêlées au sourd grondement de la chûte et qui répondaient en chœur à la prière. Tout à coup des hurlements épouvantables, accompagnés de décharges de coups de fusils, interrompirent cette imposante cérémonie ; et l'on vit apparaître une flotille de canots sauvages, portant deux cents chasseurs iroquois, qui descendaient la rivière. Les alliés n'eurent que le temps de leur répondre et de se retirer précipitamment dans l'intérieur du fort pour se préparer à la défense.

« Un des chefs iroquois mit pied à terre et déposant ses armes sur le rivage, il s'avanca jusqu'à la portée de la voix, et demanda à quelle nation appartenaient les guerriers qui défendaient le fort. « Ce sont des Français, des Hurons et des Algonquins, leur répondit-on ;

si notre frère l'Iroquois veut entendre des paroles de paix, qu'il aille camper avec ses guerriers de l'autre côté de la rivière. » Les alliés espéraient par ce stratagème gagner assez de temps pour compléter leurs travaux de fortification. Mais les Iroquois ne se laissèrent pas prendre à ce piège et commencèrent immédiatement à dresser une palissade en face du camp. La lutte allait donc devenir inévitable. Les alliés profitèrent de quelques heures de répit qui leur restaient pour se fortifier de leur mieux, coupant des pieux, consolidant les endroits les plus faibles, entrelaçant les palissades de branches d'arbres et remplissant les intervalles de terre et de pierre, tout en ayant soin de ménager des meurtrières de distance en distance. Les ouvrages n'étaient pas encore terminés que les ennemis montèrent à l'assaut en poussant, selon leur habitude, leur terrible cri de guerre. Les assiégés se défendirent avec une bravoure sans égale. A chaque meurtrière étaient postés trois tireurs qui décimaient les rangs des Iroquois en dirigeant sur eux un feu continuel. Tout étonnnés de rencontrer une aussi vigoureuse résistance, ils commencèrent à plier ; mais confus de se voir repoussés par une poignée d'hommes, ils s'élancèrent de nouveau à

l'attaque. D'autres décharges aussi bien dirigeés que les premières les accueillirent. Un grand nombre furent tués, un plus grand nombre blessés, et le reste, saisi de frayeur, prit la fuite en désordre, sans que les assiégés eussent à déplorer la perte d'un seul homme. Quelques-uns des alliés sautèrent alors par-dessus les ramparts, allèrent couper la tête d'un chef iroquois qui avait été tué dans le combat, et l'érigèrent en trophée sur la palissade au bout d'un pieux.

« Cette première victoire enflamma l'enthousiasme des vainqueurs ; ils se jetèrent à genoux pour en remercier le ciel, et reprirent avec une nouvelle ardeur leurs travaux de défense, décidés plus que jamais à combattre jusqu'au dernier soupir. Les ennemis, revenus de leur première frayeur, tinrent conseil et députèrent quelques-uns d'entre eux pour aller demander du secours à la grande armée iroquoise alors cachée en embuscade dans les îles du Richelieu, et attendant le moment favorable pour envahir la colonie.

« Cependant le fort fut investi de tous les côtés, et, durant sept jours et sept nuits, les alliés soutinrent le feu continuel que les Iroquois ne cessèrent de diriger contre eux dans la crainte de les voir s'échapper. Ils

brisèrent les canots d'écorce des Français, qui avaient été abandonnés à quelque distance du fort, et en firent des flambeaux pour mettre le feu aux palissades ; mais toutes leurs tentatives furent inutiles ; car le feu des assiégés était toujours si bien nourri qu'ils ne purent jamais en approcher.

« Un deuxième assaut plus furieux que le premier fut donné contre la place, mais il fut repoussé avec une telle vigueur que l'ennemi n'osa plus revenir à la charge. Voyant qu'ils ne pouvaient réussir par la force ouverte, les Iroquois tentèrent alors d'employer la ruse. Connaissant l'inconstance des sauvages, ils feignirent de vouloir faire la paix. En effet, les Hurons commencèrent à hésiter ; mais les Français connaissaient trop bien la perfidie des Iroquois pour se laisser leurrer par ces belles promesses ; ils demeurèrent inébranlables. Ils ne furent pas longtemps sans s'apercevoir de la ruse, car, pendant qu'on cherchait à attirer leur attention d'un côté, une bande d'Iroquois se glissaient secrètement derrière eux et s'avançaient déjà pour les surprendre.

« Il est impossible de peindre toutes les souffrances qu'eurent à endurer les courageux défenseurs du fort

pendant tout le temps que dura le siège. Le froid, la faim, la soif, l'insomnie, les tourmentèrent plns encore que les Iroquois. Pendant les courts instants de sommeil qu'ils pouvaient prendre entre les veilles de nuit, ils étaient obligés de coucher à la belle étoile, sur la terre glacée, au milieu des balles qui sifflaient sans cesse autour de leur tête. Mais leur tourment le plus cruel provenait de la disette d'eau ; elle devint si grande qu'ils se virent réduits à avaler toute sèche la farine de maïs qui leur servait de nourriture. Ils avaient découvert un peu d'eau boueuse dans un trou de la palissade, mais à peine y en avait-il suffisamment pour que chacun d'eux put y tremper ses lèvres. Lorsqu'ils ne pouvaient plus résister aux tortures de la soif, un petit détachement protégé par quelques tireurs, faisait une sortie et allait puiser un peu d'eau à la rivière ; mais leurs chaudières étant tombées dès le premier jour entre les mains des ennemis, ils ne pouvaient en rapporter qu'une petite quantité à la fois. Pour comble de malheur, les Hurons et les Algonquins, n'ayant pas eu la prudence de ménager suffisamment leurs munitions, elles vinrent à leurs manquer. Les Français leur en fournirent pendant quelque temps,

mais les leurs finirent aussi par devenir rares. Au milieu de tant de fatigues et d'angoisses, ces héros chrétiens puisaient, dans la prière, une force et un courage toujours renaissants. » « Car dès que la nuit « faisait trève, dit la Mère de l'Incarnation (1), ils étaient « à genoux, et sitôt qu'ils faisaient mine d'attaquer, ils « étaient debout les armes à la main. »

« Une semaine entière s'était écoulée ainsi, lorsqu'ils entendirent tout-à-coup une immense clameur dans le camp ennemi. Toute la forêt retentit en même temps de hurlements sauvages et d'innombrables décharges de coups de fusils, qui multipliés par les échos, produisirent mille bruits et des roulements de tonnerre capables de glacer d'épouvante les cœurs des plus intrépides. Chaque arbre semblait avoir soudain donné naissance à un ennemi. Les Iroquois saluèrent par de longues salves l'arrivée de plus de cinq cents de leurs guerriers. Tous les assiégés se jetèrent à genoux pour recommander leur âme à Dieu, et se préparer à la lutte suprême. Alors le grand chef huron Anahotaha adressa à tous les Saints cette prière que nous empruntons avec toute sa naïveté au récit de la

(1) Lettres Historiques de la Mère de l'Incarnation.

Mère de l'Incarnation : « Vous savez, ô bienheu-
» reux habitants du ciel ce qui nous a conduit icy :
» vous scavez que c'est le désir de réprimer la fureur
» de l'Hiroquois, afin de l'empêcher d'enlever les restes
» de nos femmes et de nos enfants, de crainte qu'en les
» enlevant ils ne leur fassent perdre la foy et ensuite le
» paradis, les amenant captifs en leur païs. Vous pouvez
» obtenir notre délivrance du Grand Maître de nos vies,
» si vous l'en priez tout de bon. Faites maintenant ce
» que vous jugerez convenable, car, pour nous, nous
» n'avons point d'esprit pour sçavoir ce qui nous est le
» plus expédient. Que si nous sommes au bout de notre
» vie, présentez à notre Grand Maître la mort que nous
» allons souffrir en satisfaction des péchez que nous
» avons commis contre sa loy, et impétrez à nos pauvres
» femmes, et à nos enfants la grâce de mourir bons
» chrétiens, afin qu'ils nous viennent trouver dans le
» ciel. »

« Telle avait été la vigueur de la défense que les Iroquois, malgré leur supériorité numérique, n'osèrent monter à l'assaut. Ils investirent de nouveau la place, et firent pleuvoir une grèle de projectiles contre les meurtrières. Les assiégés n'avaient plus un instant de

repos, et ils étaient tourmentés par une soif toujours de plus en plus ardente. Les sauvages surtout devinrent si exténués qu'ils commencèrent à perdre courage, et songèrent à se rendre.

« Ils chargèrent de présents un prisonnier iroquois et le firent accompagner dans le camp des ennemis par deux de leurs chefs. Ceux-ci furent accueillis par de grandes acclamations, et en même temps quelques Hurons apostats, refugiés parmi les Iroquois, s'avancèrent vers la palissade pour engager leurs compatriotes à se rendre, leur représentant que c'était le seul moyen d'échapper à la mort. Malheureusement plusieurs Hurons se laissèrent gagner par ces perfides promesses, et malgré toutes les représentations des Français et les sanglants reproches d'Anahotaha, vingt-quatre d'entre eux s'élancèrent par dessus la palissade. Les cris de triomphe redoublèrent, et les Iroquois, instruits désormais de la faiblesse de la garnison qui ne comptait plus que quatorze Hurons, quatre Algonquins et dix-sept Français, crurent en faire une proie facile. Ils s'avancèrent hardiment pour les faire prisonniers ; mais les assiégés firent feu sur les plus avancés et en étendirent un grand nombre morts sur la place ; le reste prit la fuite.

« Honteux de se voir tant de fois vaincus par une poignée d'hommes, les Iroquois ne respirant plus que la rage de la vengeance, et vociférant d'affreux hurlements s'élancèrent tous à la fois à travers les balles. Les Français en firent un horrible carnage, mais ne purent les empêcher de s'avancer jusqu'au pied des palissades, où ils se cramponnèrent à l'abri des meurtrières et se mirent à couper les pieux à coups de hache. Dans l'impossibilité où l'on était de les y atteindre, Daulac imagina de remplir de poudre plusieurs canons de fusils, d'y mettre le feu et de les jeter parmi les assiégeants pour les faire éclater au milieu d'eux. Cet expédient ayant assez bien réussi il ajusta une fusée à un baril de poudre et le lança par-dessus la palissade. Par malheur le projectile fut arrêté par une branche, et retomba dans l'intérieur du fort où il fit explosion, tuant les uns, blessant les autres, et mettant presque tout le reste hors de combat en leur brulant la vue ou en les étouffant dans la fumée. En entendant le bruit de la détonnation, les Iroquois comprirent tout l'avantage qu'ils pouvaient tirer de la confusion produite par cet accident, et s'emparèrent des embrasures, d'où ils firent un feu écrasant sur les

derniers défenseurs. Ceux-ci se battirent jusqu'à la fin comme des lions. Ils inspiraient une telle frayeur à l'ennemi qu'il n'osait pénétrer dans la place. Ces hommes aux figures haves, aux regards illuminés par l'ardeur du combat, leur paraissaient comme des fantômes dont ils tremblaient d'approcher.

« Cependant Anahotaha blessé bondissait de toutes parts, assommant tous ceux qui s'avançaient jusqu'à la portée de son tomahawk.

—« Rends-toi, si tu veux sauver ta vie, » lui cria un » de ses neveux transfuge chez les Iroquois.

—« J'ai juré ma parole aux Français, répond le héros » chrétien, je meurs avec eux ; » et il tomba frappé à mort.

—« Mets-moi la tête sur les charbons, murmure-t-il » à un de ses compagnons en se traînant vers le feu, » l'Iroquois n'aura pas ma chevelure. »

« Cependant des monceaux de cadavres jonchaient tout l'extérieur du camp ; les Iroquois s'en servirent pour escalader la palissade, et massacrèrent les derniers braves qui, sourds à toute proposition, voulaieut mourir les armes à la main. Un moment auparavant, un Français, par un sentiment de pitié malentendue, assomma à coups de hache ceux de ses compagnons qui

respiraient encore, afin de leur épargner les tortures que leur réservaient leurs féroces vainqueurs. Quatre Français seulement et quatre Hurons tombèrent vivants entre leurs mains.

« Les Iroquois furent terrifiés de leur victoire ; en comparant le nombre de leurs morts et celui de leurs victimes, ils ne pouvaient en croire leurs yeux. Comment un si petit nombre d'hommes, exténués de fatigues, mourants de soif, privés de nourriture, avaient-ils pu soutenir uue lutte aussi longue et aussi acharnée, sans prendre un instant de repos ? Cette résistance était pour eux un mystère.

« Après avoir assouvi leur vengeance sur deux blessés français qui avaient conservé un souffle de vie, ils prirent le chemin de leurs villages, n'osant attaquer un pays peuplé de tels héros.

« Lorsqu'on apprit les détails de cette sanglante tragédie par des captifs hurons, qui avaient réussi à s'échapper, un long cri de deuil s'éleva dans toute la colonie.

« Mais la nation canadienne était sauvée : ses défenseurs étaient tombés ensevelis dans leur triomphe » (1).

(1) Faillon, II, p. 415 :

" Leurs noms, recueillis, par M. Souart, curé de la paroisse, furent insérés,

Saluons donc avec respect ce champ funèbre que ne marque aucun monument. Si nos louanges élèvent si

avant la fin de l'année 1660, au régistre mortuaire, le seul monument qui nous les ait conservés ; et c'est de là que, après plus de deux siècles, nous les publions pour la première fois (1) :

Adam Dollard (sieur des Ormeaux), commandant, âgé de 25 ans.

Jacques Brassier, âgé de 25 ans (parti de France avec M. de Maisonneuve, en 1653).

Jean Tavernier, dit La Hochetière, armurier, âgé de 28 ans (v nu aussi de France, en 1653, avec M. de Maisonneuve).

Nicolas Tillemont, serrurier, âgé de 25 ans.

Laurent Hébert, dit La Rivière, âgé de 27 ans.

Alonié de Lestres, chaufournier, âgé de 31 ans.

Nicolas Josselin, âgé de 25 ans. (Il était de Solesmes, arrondissement de la Flèche, et avait suivi M. de Maisonneuve, en 1653).

Robert Jurée, âgé de 24 ans.

Jacques Boisseau, dit Cognac, âgé de 23 ans.

Louis Martin, âgé de 21 ans.

Christophe Augier, dit Desjardins, âgé de 26 ans.

Etienne Robin, dit Desforges, âgé de 27 ans (parti de France, en 1653, avec M. de Maisonneuve).

Jean Valets, âgé de 27 ans (de la paroisse de Teillé, arrondissement du Mans (Sarthe), venu avec M. de Maisonneuve, en 1653).

René Doussin (sieur de Sainte-Cécile), soldat de la garnison, âgé de 30 ans (parti de France, en 1653, avec M. de Maisonneuve).

Jean Lecompte, âgé de 26 ans (de la paroisse de Chemiré, arrondissement du Mans (Sarthe), venu avec M. de Maisonneuve, en 1653).

Simon Grenet, âgé de 25 ans.

François Crusson, dit Pilote, âgé de 24 ans (parti de France, en 1653, avec M. de Maisonneuve).

A ces dix-sept héros chrétiens, on doit joindre le brave Anahotaha, chef des Hurons, comme aussi Metiwemèg, capitaine Algonquin, avec les trois autres braves de sa nation, qui tous demeurèrent fidèles et moururent au champ d'honneur ; enfin les trois Français qui périrent dès le début de l'expédition, Nicolas du Val, Mathurin Soulard et Blaise Juillet. "

(1) Régistre de la paroisse de Ville-Marie. Sépultures. 3 juin 1660.

Nouvelle-France. Le désintéressement complet de la Compagnie, la libéralité avec laquelle elle prodiguait à cette colonie les secours de toutes sortes, contrastaient avec l'économie, la prudence calculée de la compagnie des Cent-Associés ; enfin, leur exemple fit plus que tous les discours et toutes les démarches, pour amener l'abolition des monopoles si funestes à la Nouvelle-France. D'ailleurs, les associés en établissant la colonie de Montréal, démontrèrent victorieusement qu'il était possible d'exécuter le plan ébauché par Champlain, et développé sur de plus larges bases par M. d'Avaugour : la création d'une longue chaîne d'établissements français qui eussent enserré comme dans un réseau toute l'Amérique Septentrionale. Qui ne voit quelle large part eut dans tous ces résultats M. de Maisonneuve, avec son influence personnelle, sa haute réputation comme administrateur et comme officier, et surtout par ses travaux continuels pendant vingt-quatre ans.

XX

Mais la Nouvelle-France venait de subir une transformation. Louis XIV, en montant sur le trône avait dit : *L'Etat c'est moi.* Poussant jusqu'au bout son principe, il avait répondu à ses ministres, à la mort de Mazarin : *Vous vous adresserez à moi.* Le roi régnait et gouvernait ; Colbert était son aviseur. Tous deux se dirent que la Nouvelle-France devait être gouvernée par le Roi : la compagnie de Montréal avait déjà cédé ses droits aux Messieurs de Saint-Sulpice. La compagnie des Cent-Associés dut renoncer aux siens, et les abondonner au roi. De là l'établissement du Conseil Supérieur, et un peu plus tard, la mission du marquis de Tracy.

Chose étrange ! M. de Maisonneuve fut une des rares victimes du nouvel ordre de choses. A la fin d'octobre 1665, on lui signifie que M. le vice-roi lui a nommé un successeur. Voici en quels termes M. de Tracy lui mandait sa disgrâce : « Ayant permis à M. de Maison-

» neuve, gouverneur de Montréal, de faire un voyage
» en France pour ses affaires particulières, nous avons
» jugé de ne pouvoir faire un plus digne choix, pour
» commander en son absence, que la personne du sieur
» du Puis, et ce autant de temps que nous l'estimerons
» à propos. »

Grande fut la surprise de la Nouvelle-France, en apprenant la disgrâce de M. de Maisonneuve. Les personnages les plus marquants de la colonie, la mère Juchereau, la mère de l'Incarnation, contemporaines de M. de Maisonneuve, lui rendent ce témoignage que le coup dont on le frappait était aussi peu mérité qu'il était inattendu. Le fondateur de Ville-Marie le reçut sans murmure, sans se plaindre. Mais il dut ressentir jusque dans le plus intime de son être cette profonde blessure. C'était donc là la récompense de vingt-quatre ans de services éminents rendus à la France et au roi. Mais faisons trève à ces justes récriminations, et puisque M. de Maisonneuve refoulant en lui-même l'indignation qu'il sentait grandir dans son cœur, aime mieux voir dans cette mesure arbitraire et non motivée, une manifestation de la volonté de Dieu sur lui, imitons son exemple. Toutefois, cette résignation si chrétienne

n'empêche pas que M. de Maisonneuve n'ait souffert jusque dans les fibres les plus délicates de son âme, quand il lui fallut dire adieu à ce petit peuple de Montréal qui lui était si cher et qui l'aimait tant. Que de larmes versées de part et d'autre quand il lui fallut se séparer de ses chers colons! Que de pensées amères durent lui serrer le cœur, quand il comtempla, pour la dernière fois, cet établissement pour lequel il avait sacrifié les plus belles années de sa vie, ce champ de bataille sur lequel il avait combattu avec assez de gloire pour mériter l'honneur d'y mourir!

Mais cette consolation suprême du vaillant soldat, de Maisonneuve ne pourra pas l'avoir. Une voix plus puissante, plus autorisée lui parle au cœur. Que sont, en effet, les vains jugements des hommes, les frivoles récompenses de la terre pour celui qui tout en servant avec fidélité son souverain et son pays, n'a pas oublié de servir avec amour le Maître des souverains de ce monde?

XXI

Aussi la grande âme de M. de Maisonneuve retrouve bientôt le calme et la sérénité. Désormais son unique pensée sera d'employer les onze années qu'il lui reste à passer sur la terre, à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Hélas ! pourquoi faut-il qu'un voile impénétrable dérobe à nos yeux le spectacle édifiant de cette vie humble et cachée ? Tout ce que nous en connaissons, c'est que, retiré avec un fidèle serviteur dans une modeste maison située sur la paroisse de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, il y vécut ignoré des hommes, dans une obscurité qu'il recherchait de préférence, et qui montre combien était grande et véritable son humilité. Là, rien ne venait troubler son repos. De temps à autre, pourtant, on frappait à sa porte. M. de Maisonneuve accueillait avec une joie d'enfant ces voyageurs venus de loin, ces hommes, ces femmes dont la France se souvenait à peine, inconnus de la

foule, mais « inscrits déjà dans les fastes du Paradis. » Car ils lui apportaient des nouvelles du Canada, et de son cher Montréal.

Quelle consolation pour lui que d'entendre la sœur Bourgeois lui raconter les évènements passés depuis le dernier voyage !

Quelle charme devait avoir pour lui tout ce qu'on lui apprenait des progrès de Ville-Marie, ces mille et un détails intimes sur les familles qu'il connaissait presque toutes !

Mais aussi que de services il rendait encore dans l'ombre où il se tenait volontairement caché. Car on ne s'adressait jamais en vain à sa bienveillance.

C'est dans ces occupations humbles et paisibles que la mort vient le frapper le 9 septembre 1676. Ses funérailles eurent lieu le lendemain dans l'église des Pères de la Doctrine Chrétienne.

dans toute sa splendeur, dans toute sa majesté. Tout autour d'elle, comme une riante ceinture, de riches et fertiles campagnes qui ne cessent de produire aujourd'hui comme autrefois d'abondantes moissons, en récompense sans doute des sueurs et du sang si généreusement versés sur elles par leurs premiers habitants. Plus loin notre beau fleuve Saint-Laurent et la cîme des montagnes ferment le tableau. Si maintenant nos yeux s'arrêtent sur la ville elle-même, quel immense panorama ! Comment ne pas admirer ces constructions monumentales, ces milliers d'édifices, ces nombreuses églises qui semblent monter la garde autour du vénérable sanctuaire de Notre-Dame-de-Bonsecours, presque contemporain de M. de Maisonneuve ;—ces nombreux établissements d'éducation, de bienfaisance et de charité, qui perpétuent la mémoire des révérends Pères Jésuites, de M. Olier, de Mlle Mance et de la sœur Bourgeois ;—et jusqu'à ces plantations magnifiques dont les frais ombrages conservent à Montréal ce riant aspect qui charmait les regards de ses premiers habitants !

XXIII

Ne vous semble-t-il pas, comme à nous, que l'âme de M. de Maisonneuve doit errer quelquefois sous ces grands arbres, d'où l'œil domine sa chère colonie, pour contempler de là ce paysage aimé ? Fermons maintenant les yeux sur tout ce qui nous entoure : oublions pour un moment les réalités d'aujourd'hui. Laissons libre carrière à notre imagination ; et rassemblant tous nos souvenirs, reportons notre pensée à deux cent quarante ans en arrière. Pourquoi maintenant ne prêterions-nous pas l'oreille aux bruits qui montent à nous de la grande métropole ? Ne vous semble-t-il pas entendre comme un écho lointain porté sur les ailes de la brise et qui redit ces paroles prophétiqnes, que le révérend Père Vimont adressait dans son sermon aux premiers colons de Ville-Marie, le 18 mai 1642, pendant la pre-

mière messe célébrée ce jour-là en plein air, presque sur le rivage :

« Ce que vous voyez, messieurs, leur dit-il, n'est » qu'un grain de sénevé : mais il est jeté par des mains » pieuses et si animées de l'esprit de la foi et de la » religion que sans doute il faut que le ciel ait de grands » desseins puisqu'il se sert de tels ouvriers. Et je ne » fais aucun doute que ce petit grain ne produise un » grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit » multiplié et ne s'étende de toutes parts. »

La réalisation d'une pareille promesse n'est-elle pas suffisante pour récompenser dignement, même sur cette terre, l'illustre fondateur de Montréal ? Oui, du haut du ciel, il peut contempler avec joie l'admirable épanouissement de Ville-Marie. Sans doute, il bénit Dieu d'avoir ainsi fait prospérer son œuvre de prédilection. Mais sa grande humilité l'empêcherait d'avouer ce que nous sommes tous d'accord à penser.

C'est que la Providence, en permettant à cette colonie de se développer comme par enchantement et d'atteindre les proportions grandioses que nous admirons aujourd'hui, s'est chargée elle-même d'élever à la

mémoire de M. de Maisonneuve un monument plus durable et plus beau que tout ce que la main des hommes aurait pu construire pour honorer le fondateur de Montréal.